

Saint-Saud-Lacoussière

Bulletin Municipal

2024 - 2025



Grand Étang :
vidange et remplissage



Informations pratiques - démarches administratives
événements - actualités

Saint-Saud-Lacoussière
BULLETIN MUNICIPAL
2024 -2025



SOMMAIRE



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
NUMÉROS UTILES ET D'URGENCE	4
HORAIRES ET SERVICES	5
DÉMOGRAPHIE DE L'ANNÉE 2024	6
INFORMATIONS LOCALES	7
SAINT SAUD ENTRE EN RÉSISTANCE!	14
VIDANGE DU GRAND ÉTANG	15
INFORMATIONS GENERALES	16
RÉGLEMENTATIONS DIVERSES	24
PARC NATUREL RÉGIONAL	26
SECTION JEUNES	28
MANIFESTATIONS 2025	30
ASSOCIATIONS	31
ARBORETUM DE MONTAGNAC	47

Le Mot du Maire



Dans cet environnement incertain, en France comme à l'extérieur, essayons de positiver et croyons en la nouvelle année, alors meilleurs vœux à toutes et à tous.

1/ **Animations et activités touristiques :**

Toutes nos associations contribuent largement à nous faire oublier nos soucis quotidiens, ce fut le cas en 2024, marchés des producteurs, fête de l'entrecôte, cèpes par-là, vide-grenier, expositions diverses, pétanque, Saint Saud foot etc....

En saison le site du Grand Etang connaît toujours une animation, baignade surveillée, baby-ski, pêche, paddle etc....

Un grand merci au monde associatif.

2/ **Projets en cours :**

Les travaux du bâtiment au 5 rue des écoles avancent normalement, les deux logements ainsi que l'agence postale devraient être occupés début du deuxième semestre 2025.

Les cinq pavillons « Périgord Habitat » ont obtenu le permis de construire et le début des travaux programmé premier trimestre 2025.

Une deuxième maison « CetteFamille » réservée aux malades atteints d'Alzheimer devrait voir le jour dans les mois à venir.

Suite à l'arrêt de l'activité de notre boulanger, nous nous orientons vers une solution « Dépôt de pain, pâtisserie ». Nous avons l'accord d'un professionnel, reste à lui aménager un local clair et accueillant.

3/ **Travaux de voirie communale :**

Des « point-à-temps » ont été réalisés ici ou là sur les routes communales les plus dégradées.

La route des Pêcheries, du CD 85 à la petite Garde et la route de Châtaigner ont été reprofilées et ont reçu un revêtement de surface de type bicouche.

4/ **Voie communautaire :**

Même technique que sur nos routes communales, route des Cisterciens, jonction intersection de Vieille-Abbaye au village de Nicolas ainsi que du moulin au village de Grandcoing.

PLUI-H - travaux toujours en cours et qui concernent chacun d'entre vous, nous attendons toujours vos remarques et vos demandes.

Merci à toutes nos associations, à tous nos bénévoles qui oeuvrent en permanence à nous rendre la vie moins difficile, merci également à nos services techniques et administratifs qui sont à votre disposition toute l'année

Bonne année à tous

Pierre Duval

NUMÉROS UTILES

Mairie	05 53 56 97 03
Foyer rural	05 53 60 75 42
Agence postale	05 53 56 16 45
Accueil périscolaire	06 70 07 39 61
Ecole publique	05 53 56 94 85
Kinésithérapeute	07 80 99 62 20
Infirmières	05 53 56 94 54
Pharmacie	05 53 56 97 15
Ambulance-taxi	05 53 56 12 79

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU (Service d'Aide Médicale d'Urgence)	15
Sapeurs-Pompiers	18
Police/Gendarmerie	17

Vous pouvez également composer le 112 dans l'ensemble de l'Union Européenne

AUTRES NUMÉROS ET SERVICES UTILES

Office de tourisme

16 place Alfred Agard
24300 NONTRON
05 53 56 25 50



Restos du cœur

Rue Pierre Bouillon
24800 THIVIERS
05 53 62 09 96
1 Rue du 19 mars
24300 NONTRON
05 53 56 88 06



Secours catholique

5 Rue André Chalut
24300 NONTRON
05 53 56 74 45

Epicerie sociale

Rue du 19 mars
24300 NONTRON
06 17 54 48 77

CIAS

(Centre Intercommunal d'Action Sociale)

22 Rue Carnot
24300 NONTRON
05 53 60 80 40

Portage de repas

Centre Hospitalier
24300 NONTRON
05 53 56 45 87

Comité féminin Dordogne pour le dépistage des cancers

7 Place André Maurois
24000 PERIGUEUX
05 53 07 06 67

Centre aquatique l'Ovive

24300 ST MARTIAL DE VALETTE
05 53 60 58 58



Violences Femmes Info

3919

Fédération contre la maltraitance

Alma 24
Lundi et jeudi 14h à 17h
05 53 53 39 77

HORAIRES ET SERVICES

MAIRIE	
<i>jours</i>	<i>heures</i>
lundi et jeudi	9 h – 12 h
mardi, mercredi, vendredi	9 h – 12 h 13 h 30 – 17 h 30
samedi	Uniquement sur RDV

mairie.saint-saud@wanadoo.fr

<https://saintsaud.fr>



AGENCE POSTALE

<i>jours</i>	<i>heures</i>
mardi au vendredi	9 h 15 – 12 h 20
samedi	9 h 15 – 12 h

Levée du courrier lundi au vendredi : 12 h


PANNEAU POCKET

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application PanneauPocket. Où que vous soyez, quand vous le souhaitez, tous les événements, les actualités et les alertes qui vous concernent sont toujours à portée de main sur votre smartphone. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre smartphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur :

[AppStore](#)

[PlayStore](#)

[AppGallery](#)

Cliquez sur le  à côté du nom de notre commune pour recevoir les notifications.

Si vous n'avez pas de smartphone, toutes les informations PanneauPocket sont aussi disponibles sur votre ordinateur. Sur une page internet tapez app.panneaupocket.com et recherchez Saint-Saud-Lacoussière.

LE CABINET MÉDICAL

Le kinésithérapeute, Théo Lécossais 07 80 99 62 20

Les infirmières, Nadine Magnesse et Emeline Lefilliatre peuvent recevoir au cabinet médical sur rendez-vous : 05 53 56 94 54

DÉMOGRAPHIE DE L'ANNÉE 2024

NAISSANCES

05 mai NEE GENDRON Maëlio 6 rue des Ecoles
24 juillet HENRY TISSERA Selva, Simone, Irène 4 Rte de l'Arboretum



MARIAGES

15 juin ANTONUCCI Jean-Claude et LANDAIS Florence, Myriam 16 rue des Terres de l'Aubade
20 juillet ALEXIS Clément, Jacques et SICAUD Camille, Sabine, Alice 285 Rte de Combe Nègre, Puydoyeux
26 oct MONTASTIER Cédric et BELOUGNE Sylvie 243 Imp des Rivailles, Les Rivailles
14 nov LAGRANGE Philippe, Jean-Claude et KHAMAIN Chutika 2 Rte du Grand Etang

DÉCÈS résidents commune

05 jan FORGENEUF Germaine, Marie vve MONDOUT 16 rue Georges Rocal
05 jan FAIMONVILLE Jacques, Yves 111 imp des Archers, La Veyrière
02 fév REYROL Valentine vve DUBARRY 207 rte des Cèpes
06 fév FREDON Alain, Georges 3641 rte du Relais de Poste, Mazaubrun
11 fév PIERRE Yvonne vve REIX 1447 rte des Cisterciens, Les Bordes
20 fév CHAULET Andrée, Odette vve JOUSSELY 134 chemin du Claud, Le Claud de la Veyrière
20 mars BRACHET René 900 rte du Daurillou, Vachaumard
25 mars DAMIEN Isabelle div GENESSEAU 551 rte des Sources, Les Terres du Pic
27 avril BERRY Elise vve BONNEAU 19 rue de l'Etang de Pabot
11 mai DIGNETON Monique, Solange div BRIGOUT 196 rte des Noisetiers, Maberout
17 juin LAUTIER Laurent, Paul 150 Allée des cèdres, Montagnac
13 juillet COUCHÉ Jean-Pierre 10 rte de l'Etang de Pabot
24 juillet THOMASSON Jean, Louis 373 rte de Larret, Larret
24 sept DE BRUIJN Paulus 1 chemin de La Coussière
09 oct MARTIAL Paul, Camille 200 rte des Forges, Maisonneuve
21 oct CROMBEZ René, Richard, Mary 1a rue de Chardonnières
02 nov MAZIÈRE Jean-Louis 1376 rte du Four à Pain, Maberout
06 nov PICARD Marie-Christine, Jocelyne, vve CROMBEZ 1a rue de Chardonnières
26 nov LAUTIER Bruno 144 Allée des Cèdres, Montagnac
04 déc VIDEAU Didier 57 Imp des Redondes, Maberout
04 déc GARNUNG Christian Maisonneuve

Autres DÉCÈS : inhumations à St-Saud-Lacoussière 2024

16 jan NOUHAUD Denise vve REIX
30 jan MALAGNAC André, Gilbert
03 fév COFOURAIN Roger, Jean
18 mars EYMARD Daniëlle, Hélène vve EYMARD
12 avril GAY André
14 avril LASTÈRE Marie vve BRUN
01 mai MANDON Jean
05 mai COMMERY Odette vve VASLIN
05 juin LACATON Yvonne, Jacqueline vve NOUHAUD
24 juin REYTIER Joseph, Albertine vve JOUSSELY
18 nov MARTY Michel, Roger
27 déc CHALARD Angèle vve LAVAUD



AIDE À DOMICILE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Périgord Nontronnais propose deux services sur le territoire :

Un service d'action sociale générale :

Ce service consiste à aider les personnes dans l'étude et la constitution des dossiers à caractère social. Il comprend une commission d'aide à la population pour l'attribution de secours. Pour toute demande d'aide, contacter le CIAS, au 05.53.60.80.40, qui peut se déplacer sur rendez-vous.

Les services sont en contact avec les services sociaux du département, tels que : France Travail, la CAF, le Centre médico-social, le Conseil départemental, et certains organismes tels que EDF, Centre des Impôts, caisses de retraite, etc.

Ce service comprend deux catégories de personnel :

L'aide à domicile, qui accompagne à l'entretien du lieu de vie et à maintenir le lien social (ménage, entretien du linge, aide à la préparation des repas, accompagnement aux sorties, aux courses, etc.),

L'auxiliaire de vie, qui intervient de façon soutenue auprès des personnes les plus dépendantes dans l'accomplissement des gestes essentiels de la vie quotidienne (aide au lever/coucher, à l'habillage, à la toilette, à la prise des repas, etc.). Ce personnel est titulaire d'un titre ou diplôme, ou a reçu une formation qualifiante ou une expérience de plus de trois ans dans le métier.



Les aides financières :

Selon les situations, plusieurs aides financières existent : caisse de retraite, caisse de sécurité sociale, mutuelle, Conseil départemental, etc. En cas d'hospitalisation, des aides d'urgence peuvent être accordées pour le retour au domicile, à condition d'en faire la demande avant la sortie de l'hôpital.

Les prestations du CIAS peuvent être payées en Chèques Emplois Services Universels (CESU) préfinancés. Ces prestations sont déductibles des impôts, à hauteur de 50% des frais engagés.

Chaque situation étant spécifique, ne pas hésiter à contacter le CIAS pour avoir toutes les précisions. Vous pouvez le joindre au 05.53.60.80.40 ou par mail : cias-nontron@orange.fr ainsi que lors des permanences.

COLIS ET REPAS DE NOËL

Depuis 2014, les colis et repas de Noël de nos aînés de plus de 70 ans inscrits sur les listes électorales sont pris en charge par la commune. En 2024, c'est Champs-Romain qui a assuré l'organisation pour les communes de Champs-Romain, Saint-Front, Saint-Pardoux et Saint-Saud. Comme à chaque fois, les colis sont préparés et distribués par les conseillers municipaux respectifs.

Le repas quant à lui se tient le dimanche 12 janvier 2025 à 12 h., au restaurant le Sully, à la suite des vœux du maire.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez récemment emménagé ici ?

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux arrivants à Saint Saud et nous espérons que vous apprécierez de vivre dans notre belle commune. N'hésitez pas à vous présenter à la Mairie, où nous ferons tout notre possible pour vous aider à vous installer en douceur.

Have you recently moved here?

We extend an extremely warm welcome to all new arrivals in Saint Saud and we hope that you will enjoy living in our beautiful commune. Please call in at the Mairie, where we will do all we can to help you settle in smoothly.

Bent u hier onlangs komenwonen?

Wij heten alle nieuwkomers in Saint Saud van harte welkom en hopen dat u met veel plezier in onze mooie gemeente zult wonen. Meldt u zich bij de Mairie, waar we alles in het werk zullen stellen om u te helpen wennen.

Une réunion est prévue le vendredi 31 janvier 2025 à 18h30

A meeting will be held on Friday 31st January 2025 at 6.30pm

De vergadering vindt plaats op vrijdag 31 januari 2025 om 18.30 uur



La tombola

La réunion de préparation du 5 novembre a réuni une vingtaine de personnes. Les 29 et 30 novembre, les équipes étaient en place aux postes « confection de crêpes » (10-12 bénévoles les matins).

Le samedi 30 novembre après-midi six équipes en binôme ont parcouru le territoire de la commune pour participer à la vente des crêpes dans les villages ; le soir un repas préparé par l'association Familles Rurales a été servi au foyer rural.



Confection des crêpes sous la halle

La tombola a également recueilli le succès habituel : merci pour vos dons et lots à tous, y compris ceux des présidents de quelques associations et ceux d'entreprises locales diverses.

Merci à tous les bénévoles qui, cette année encore, ont donné de leur temps pour faire reculer les maladies rares.

Grâce à toute cette mobilisation, la somme de **4062,60 €** a pu être reversée à l'AFM TELETHON.

Centre Hospitalier de Nontron

Spécialité	Spécialiste	Jour	Fréquence	
Dermatologie	DR SILVEIRA Amanda	Mercredi	1 fois par mois	CH Nontron : 05.53.60.61.46 (numéro direct) ou 05.53.60.88.00 (standard)
Urologie	DR MARTY Olivier	Dernier vendredi du mois	1 fois tous les 2 mois	
Pédiatrie	DR PRADEAUX Laurent	Jeudi matin	2 fois par mois	
Ophthalmologie	DR DES BEAUVAIS	Jeudi après-midi	2 fois par mois	
Consult mémoire	DR DUMAS Eric	Lundi	1 fois par mois	
Orthoptie	DR NUNEZ Caroline	Mardi	1 fois par mois	
Diététique	Mmes LAULT Tiffany ANDRIEUX Coralie	A la demande	A la demande	CH Nontron : 05.53.60.89.89 (numéro direct) ou 05.53.60.88.00 (standard)
Addictologie	Mme SALMON Valérie	Lundi matin	Tous les 15 jours	ANPAA 24 05.53.07.66.82

Ces informations sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de modifications



Octobre Rose à Saint-Saud

En partenariat avec la mairie, l'association Familles Rurales a contribué à plusieurs actions, comme l'an passé.

Entre autres, une randonnée a été organisée le 12 octobre et chaque vendredi matin de ce même mois, lors du marché hebdomadaire, des gâteaux confectionnés par des bénévoles étaient en vente sur un stand.

De même des balles rondes (round bales en anglais) de foin, enrubannées de rose, ont été disposées par un agriculteur, David ROMAIN, en différents points du bourg et de ses environs.

La somme de **601,50 €** a ainsi pu être remise au Comité Féminin de Dépistage des Cancers de Dordogne.



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte tous les jeudis après-midi de 14h30 à 17h.

Maryvonne Maurange et Paulette Lalisou vous accueillent et vous conseillent dans vos recherches si vous le souhaitez.

Il est possible de réserver des documents par l'intermédiaire du Réseau des médiathèques du Périgord Nontronnais. Grâce au véhicule de la Communauté de Communes qui vient à Saint Saud, tous les six mois ou plus souvent selon la demande, nous renouvelons régulièrement le stock, auquel s'ajoutent les quelque cinq cents livres donnés par des particuliers.

Il faut noter :

-que nous ne sommes plus approvisionnés par la Bibliothèque Départementale de Prêt

-que l'adhésion est gratuite depuis 2019

-que nous disposons d'un petit fonds pour les enfants (de 6 à 12 ans environ)



-que « la Pesée du Savoir » ou boîte à livres est toujours en fonctionnement avec quelques documents en anglais et des romans nombreux et variés

Bonne lecture à toutes et tous

DÉCHETTERIE

Saint-Pardoux-la-Rivière 06 14 65 29 79

Du 16 septembre au 14 juin

Lundi : Fermée

Mardi : 9h-16h

Mercredi : 9h-16h

Jedi : 9h-16h

Vendredi : 9h-16h

Samedi : 8h-12h

Dimanche : Fermée

Fermée les jours fériés

Du 15 juin au 15 septembre

Lundi : Fermée

Mardi : 7h – 14h

Mercredi : 7h – 14h

Jedi : 7h – 14h

Vendredi : 7h – 14h

Samedi : 8h – 12h

Dimanche : Fermée

Fermée les jours fériés

L'accès nécessite l'utilisation d'un badge.

Pour l'obtenir, il faut créer un compte sur le site : <https://smctom-nontron.ecocito.com> (muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois}

Vous recevrez ensuite votre badge par courrier



ÉCOLE DE SAINT SAUD LACOUSSIÈRE

L'école de Saint Saud Lacoussière fonctionne en regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec l'école d'Abjat sur Bandiat. Notre RPI regroupe les élèves des communes de St Saud Lacoussière, Abjat sur Bandiat et Champs Romain, et il fonctionne avec 4 classes :

SAINT SAUD LACOUSSIÈRE	ABJAT SUR BANDIAT
PS MS GS : 24 élèves	CE1 CE2 : 14 élèves
CP CE1 : 14 élèves	CM1 CM2 : 24 élèves

Cette année, l'école de Saint Saud travaillera sur thème « Autour du monde » visant l'ouverture au monde et la découverte de multiples cultures. Un projet d'échange par correspondance avec une classe de maternelle dans une école franco-bolivienne est en cours d'élaboration. Les enfants auront la possibilité de dialoguer avec d'autres enfants en découvrant leur langue, leur mode de vie, leur culture.

Un projet de classe découverte avec le RPI et les élèves du cycle 2 et 3 est également en cours d'élaboration.

Nous remercions la municipalité qui est toujours disponible et à l'écoute de nos demandes. La mairie a financé de multiples travaux dans les deux salles de classe permettant d'enseigner dans des conditions agréables. Merci également à Sylvie Viroulet-Biniecki pour son aide précieuse dans la classe de maternelle, ainsi qu'à Sandra Marcillaud pour son implication dans la propreté des locaux et la gestion du temps de la cantine. Merci à Guilaine Lousteaud pour les délicieux repas de la cantine, et enfin merci à Charlotte Coudert et Laura Vigneron pour le périscolaire !

Merci aux parents de l'association « Les Mille Pattes » pour leur investissement et le financement des divers projets.

Merci aux enfants pour leur bonne humeur et leur soif d'apprendre !

L'équipe enseignante

CANTINE SCOLAIRE



La cantine de Saint Saud accueille 39 enfants de la maternelle au CE 1 et 6 adultes. Le « fait maison » et les produits locaux sont notre priorité. Guilaine prépare ses 45 repas journaliers autant que possible avec ces produits : maraîcher de Saint-Saud, boucher de Saint Pardoux, fromage et yaourts de la ferme Belardia, fruits bio d'Excideuil. Un repas végétarien est servi une fois par semaine, comme l'impose la réglementation.

La cheffe est à l'écoute des enseignantes et met ses locaux à disposition selon les périodes et thèmes abordés (ex : découverte de la cuisine du monde quand les enfants apprendront les différents continents).

LE MARCHÉ AUX CÈPES



L'Association Cèpes du Périgord en partenariat avec la Mairie de Saint-Saud a tenu trois jours de marché consécutifs du 24 au 26 septembre, un début prometteur les apports étant de 600 kg pour ces 3 jours, mais ensuite plus de nouvelle pousse. Les caprices de la météo, trop de fortes pluies en octobre, semblent expliquer l'impossibilité d'une reprise.

Comme pour tout le département, la saison en Périgord-Vert est restée très faible si l'on compare à 2023 : 2 tonnes et 2022 : 3,100 tonnes.

Nous remercions la municipalité, les élus, les secrétaires de mairie et le comité des fêtes pour leur aide à l'organisation. Nous formulons le souhait d'une meilleure année 2025.

Les responsables du marché

NOTRE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Les Saint-Saudais restent fidèles à ce moment de rencontres où s'échangent les nouvelles de la semaine et les prédictions météo. Au fil des saisons, les couleurs y varient. A la fin de l'été celle du miel vient s'ajouter aux différents tons de vert des plantes, des légumes, mêlés aux touches colorées des fleurs.

Les nuances multicolores des étals attirent la ménagère, les gourmands et les jardiniers en herbe. Tout cet ensemble réuni bénéficie de surcroît de la vitrine du camion boucherie/charcuterie.



NOTRE BOULANGERIE



Elle est fermée depuis le mois de septembre.

Merci Rose, merci Bernard pour toutes ces longues années passées à confectionner pour les habitants de la commune et d'ailleurs, ou les occasionnels, les bûches de Noël, et surtout les cornues si moelleuses. Pour certaines occasions, tel un anniversaire, on pouvait commander une forêt noire, un framboisier, une tarte aux fraises ou aux framboises : nous n'étions jamais déçus.

Aujourd'hui, pour Rose et Bernard, c'est le moment de prendre du repos.

Pour les habitants de la commune, une solution est recherchée activement. En attendant, il est possible de s'approvisionner en pain dans l'épicerie du village tous les jours de la semaine sauf le dimanche : merci à Jean-Marc pour ce service.

LA FIBRE À SAINT-SAUD

Pour le rétablissement du service en cas de coupure ou de dommage réseau...

Une coupure de service sur le réseau de fibre optique peut avoir plusieurs origines : une panne ou un dommage sur le réseau, sur un équipement d'un opérateur ou chez l'abonné.

Le délai de rétablissement du service varie selon les situations et les contrats qui lient les utilisateurs du réseau.

A noter : sans appel de l'abonné à son opérateur, pas de rétablissement du service !

BÂTIMENT RUE DES ECOLES



Les travaux ont repris et se poursuivent en collaboration avec le maître d'oeuvre Camif Habitat de Limoges qui conduit le projet jusqu'à son terme.

L'entreprise Arsatis de Feytiat, spécialiste en maçonnerie traditionnelle, s'est chargée de la restauration des façades.

Et même les ouvertures bénéficient aujourd'hui de menuiseries protégeant ainsi le bâtiment des intempéries.



SAINT-SAUD ENTRE EN RÉSISTANCE !

Vendredi 20 septembre, un camp de maquis avec véhicule et armement s'est installé dans le bois à proximité du grand étang de Saint-Saud. Aucun conflit en vue, c'était l'ouverture animée par l'association « La Mémoire de nos Pères » d'un week-end consacré aux résistants qui, il y a 80 ans, vivaient dans des conditions similaires.

Chaque tente, en toile de parachute, abritait, ici l'armurerie, là la fabrication de faux-papiers ou la cuisine et le dortoir. Les animateurs en habit d'époque nous ont ramenés avec expertise dans ces temps troublés.

Une exposition a aussi pu nous remémorer la genèse et la montée en puissance de la résistance locale.

Mais nul ne maîtrise la météo, dimanche 22 le camp a été levé, non sans que nos résistants en tenue avec armes aient, au préalable, déposé une gerbe lors d'une prise d'arme à la stèle

en hommage à la 6^{ème} compagnie de la Brigade Rac.



Merci à tous ceux qui par leur investissement personnel ont permis le bon déroulement de cet événement.



VIDANGE DU GRAND ÉTANG



Comme tous les cinq ans, en accord avec la Direction Départementale des Territoires, la communauté de communes du Périgord nontronnais et la commune de Saint Saud, la vidange du grand étang a été réalisée afin de limiter l'accumulation de sédiments, de nutriments et d'espèces invasives.



L'abaissement de l'eau a été très progressif et a débuté le 01 octobre 2024, par l'ouverture du moine présent sur la digue. Celui-ci a permis d'abaisser de 2 mètres le plan d'eau sans mobiliser les sédiments, et de remplir les bassins pour conserver les poissons.



Le 23 octobre, la pêche est réalisée par l'AAPPMA de Saint Saud Lacoussière, aidée par la fédération de pêche de la Dordogne ainsi que par de nombreux bénévoles. Ces derniers ont grandement participé à cette magnifique journée (merci à eux).

Les espèces piscicoles ont été récupérées en totalité grâce à l'aménagement d'une pêcherie et triées sur place à l'aide de tables prévues à cet effet. Les poissons ont été placés dans les bassins à proximité de la pêcherie dans l'attente de leur remise dans l'étang.



Une pêche positive a totalisé environ trois tonnes de poissons, toutes espèces confondues. D'après le diagnostic de la Fédération de pêche, celle-ci représente une des plus belles pêches du département.

A l'issue de cette vidange, l'étang a été refermé mais il a fallu attendre 10 jours afin de pouvoir y réintégrer les poissons.



Suite au réempoisonnement, l'AAPPMA de Saint Saud a décidé de faire un complément en achat de poissons pour satisfaire au mieux ses pêcheurs : 300 kg de poissons ont été achetés et réintroduits.

Fabrice Maisongrande



INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'élaboration du PLUi-H du Périgord Nontronnais

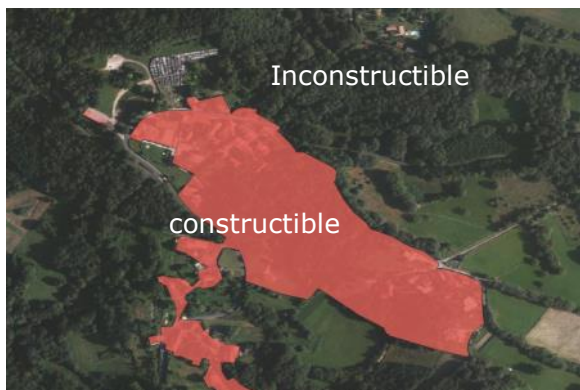
Où en est la procédure d'élaboration du PLUi – H ?

En 2021, la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (CCPN) a engagé une procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme local de l'habitat (PLUi-H). Il s'agit du document clé en matière d'urbanisme puisqu'il fixera les règles d'occupation et d'utilisation du sol et encadrera la manière dont le territoire du Périgord Nontronnais et ses communes pourront évoluer dans les 10 à 15 prochaines années.

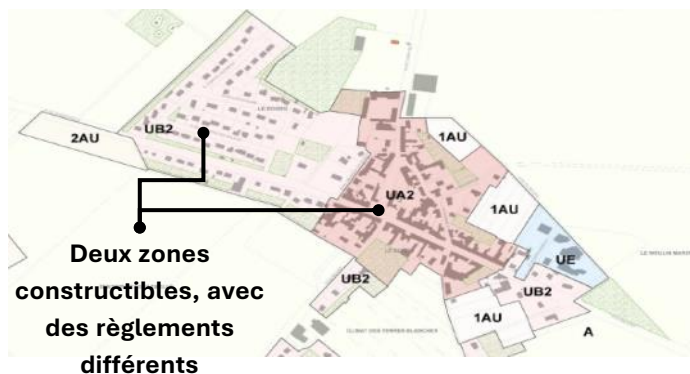
Des cartes communales au règlement du PLUi-H, un changement de perspective

Le PLUi-H remplacera les actuelles cartes communales et PLU existants et permettra d'être plus précis :

Une carte communale définit des espaces constructibles et des espaces inconstructibles : elle répond au « où ? »



Le PLUi-H définit également ce qu'on souhaite autoriser et la manière dont on souhaite l'autoriser : il dit également « quoi » et « comment »



Continuez à participer

Votre avis compte et sera entendu et pris en compte tout au long de la procédure d'élaboration du PLUi-H. Pour cela, différentes réunions de concertation seront organisées d'ici l'été prochain. Vous en serez tenus informés par de l'affichage et via le site internet de la CCPN.

Toutefois, si vous avez des projets à partager avec les élus en charge, des boîtes de concertation sont à votre disposition dans les mairies et vous pouvez écrire un mail à concertation@ccpn.fr

Par ailleurs, la CCPN, dans sa prochaine publication d'information à destination des habitants du territoire, donnera de plus amples précisions sur le sujet, de même que sur son site web. Prenez le temps de vous informer.

COVOITURAGE

L'application de covoiturage *Covoit Modalis* est nouvelle, publique et sans commission, lancée récemment par Nouvelle Aquitaine Mobilités.

Sur *Covoit Modalis*, il est possible de rechercher, proposer ses propres covoitages courtes ou moyennes distances pour organiser des trajets au quotidien, domicile-travail ou loisir. Le tarif est laissé à la discrétion des utilisateurs sans prélèvement supplémentaire d'une commission.

Téléchargement gratuit sur <https://covoitmodalis.fr> ou l'application *Covoit Modalis*.

Le centre de 1^{ère} intervention Abjat-sur-Bandiât

Aujourd'hui, la désertification médicale, le vieillissement de la population, l'accroissement sur le territoire des personnes isolées nécessitent et attribuent un rôle important aux services de secours de proximité. Ainsi, notre commune, de même que celle de Champs-Romain, dépend pour partie des services du Centre de première intervention d'Abjat-sur-Bandiât dont la place est devenue stratégique sur notre territoire tant il est nécessaire de conserver ce maillage de proximité des secours.



Mais pour permettre à celui d'Abjat d'effectuer dans les meilleures conditions les missions qui lui incombent, il est indispensable aujourd'hui de lui donner également les moyens adaptés pour fonctionner et réaliser des interventions dans un cadre optimal. C'est pourquoi depuis quelques mois une recherche sur

une réhabilitation pérenne du site, ou de son installation aménagée dans un autre bâtiment de la commune, est en cours.

En effet, la construction du centre actuel date d'une quarantaine d'années environ (1985-1987) et nécessite vraiment aujourd'hui des travaux indispensables, notamment des sanitaires et vestiaires adaptés, entre autres.

Par son assistance technique, le SDIS 24, quant à lui, pourrait être un soutien précieux tout au long des travaux à venir. Par ailleurs, dans

un contexte économique que nous connaissons tous, la recherche des financements peut s'étendre aussi au mécénat.

URBANISME : mutualisation du service

Dans un souci de mutualisation des ressources et des compétences à une échelle pertinente et afin d'assurer une gestion plus efficace et d'améliorer la qualité des services rendus aux usagers, la CCPN a décidé de rejoindre le service instructeur unifié regroupant la Communauté de communes Périgord Limousin (CCPL), la Communauté de communes Isle Loue Auvézère en Périgord (CCILAP) et la Communauté de communes Périgord Nontronnais (CCPN).

Ce service, porté par la CCPL, situé à ST JORY de CHALAIS, assurera l'instruction des autorisations d'urbanisme sur le territoire de la CCPN **à compter du 01/01/2025.**

Les démarches restent les mêmes pour le dépôt de vos demandes d'autorisation :

Dossiers papier auprès de votre mairie qui reste le guichet unique

Dossiers dématérialisés : <https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

à compter du 01/01/2025

Service urbanisme CCPL

1 rue de la Paix 24800 ST JORY DE CHALAIS

CHALAIS

05 53 35 68 08

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h,

le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h

CONNECT'E-BUS

Avec le **Connect'e-Bus**, le service public vient au plus près de chez vous pour vous guider dans toutes vos démarches administratives : c'est un service gratuit. Vous le trouverez une fois par mois sur le parking de la mairie. C'est un espace numérique itinérant proposant des ateliers numériques et des temps d'accueil individualisés, sur le territoire du Périgord Vert.



Le Connect e-bus est là pour vous écouter, vous informer et vous accompagner dans vos démarches quotidiennes et administratives dématérialisées. Il proposera également une action autour de l'accès aux droits, la gestion du budget au quotidien et le surendettement.

Un conseiller numérique qualifié et un travailleur social vous accompagneront. Le Connect e-bus est équipé d'une connexion internet par satellite, d'un espace « formation » comportant trois postes informatiques et d'un espace de confidentialité.

Le Connect'e-Bus sera à Saint Saud le mercredi 22 janvier de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Retrouvez les prochaines permanences du Connect'e-bus sur l'application PanneauPocket.

Contactez votre conseiller numérique : **05 33 09 36 72** Plus d'infos : www.udaf24.fr

RÉGIE DE L'EAU

Depuis le 1er janvier 2021, la création de la SEMOP O'PERIGORD NONTRONNAIS, initie un modèle de coopération novateur et transparent pour la gestion du service de l'eau avec un actionnaire public, la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (40 %), et un actionnaire privé, la SAUR (60%). O'Périgord Nontronnais assure l'exploitation des installations, la production et la distribution de l'eau à tous les usagers, ainsi que la facturation pour le compte de la Régie de l'Eau.

De 8h à 18h : les chargés de clientèle de O'Périgord Nontronnais répondent aux clients.

Composez le 05 81 31 85 03. En dehors de ce créneau horaire, ce même numéro permet de joindre le service d'urgence.

À partir du mardi 3 décembre 2024 : accueil clientèle tous les mardis, au rez-de-chaussée de la mairie de Nontron, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.



Téléphone : 05 53 05 72 53 **Email** : brantome@sogedo.fr

Dépannage : 05 53 30 21 98

CARTE GRISE

Où faire établir sa carte grise ?

Cette démarche s'effectue en ligne*, notamment sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), c'est gratuit ; ou sur les sites agréés par l'État (payants) mais qui proposent un accompagnement ; mais aussi auprès des permanences du Connect'e-Bus.

Les documents à fournir : pièce d'identité, certificat de conformité délivré par le constructeur, justificatif de domicile.

A compter du 01 janvier 2025 , augmentation des tarifs de 45 à 53 €

**la plupart des préfectures et sous-préfectures disposent d'espaces dédiés où vous pouvez accéder gratuitement à Internet, numériser les documents nécessaires et envoyer votre demande.*

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Pour faire votre pré-demande de Carte Nationale d'Identité, vous devez tout d'abord créer un compte sur le site de [l'Agence Nationale des Titres Sécurisés \(ANTS\)](https://ants.gouv.fr)

Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un récapitulatif de pré-demande sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser votre pré-demande en mairie.

Prendre rendez-vous à l'accueil de la mairie de Nontron au 05 53 60 84 00.

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS, pour la confection du dossier et pour les remises.

Pensez à anticiper vos demandes, la confection de ces documents se fait uniquement sur rendez-vous. Le délai d'obtention de votre document varie selon la période de votre demande.

Plus besoin de votre carte d'identité pour vous connecter sur FranceConnect !

Vous n'avez désormais plus besoin de votre carte d'identité pour vous authentifier à un service via FranceConnect. L'authentification se fait via le déverrouillage de votre téléphone (la biométrie : empreinte digitale ou reconnaissance faciale, le schéma Android ou le code de verrouillage) et plus via la saisie de votre code personnel et la lecture de votre carte d'identité.

Comment activer le déverrouillage de votre téléphone ?

Il vous suffit de vous rendre sur votre application France Identité et de suivre les étapes suivantes :

1. Mettez à jour votre application
2. Cliquez sur la notification "l'application évoluée"

Suivez les étapes indiquées

Service-Public.fr PAPIERS

Carte d'identité / Passeport

Quelle photo ?

QUALITE

- Photo nette
- Sans pliure
- Ni trace

DIMENSIONS

- Taille de la photo : 3,5 cm (largeur) 4,5 cm (hauteur)
- Taille du visage : entre 3,2 et 3,6 cm (soit 70 à 80 % de la photo), du bas du menton au sommet du crâne (hors cheveux)

CONTRASTES

- Pas de surexposition ni sous-exposition
- Pas d'ombre
- Contrastes corrects

COULEURS

- Fond uni
- Couleur claire mais pas de fond blanc

EXPRESSION

- Tête droite et regard face à l'objectif
- Expression neutre
- Bouche fermée
- Yeux visibles et ouverts

CHEVEUX

- Tête nue sans chapeau, foulard, serre-tête ou objet décoratif
- Pas de cheveux sur le visage
- Pas de frange sur les yeux
- Visage dégagé

LUNETTES

- Pas de monture épaisse
- Pas de verres teintés
- Pas de reflets sur les verres

The infographic displays a grid of 15 photo examples. Each example is marked with a red 'X' (indicating it is not acceptable) or a green checkmark (indicating it is acceptable). The examples illustrate various scenarios related to the quality, dimensions, contrast, colors, expression, and accessories (like hats and glasses) mentioned in the text.

Les avantages d'utiliser France Identité sans lecture de carte ?

Cette nouvelle façon d'utiliser France Identité offre plusieurs avantages, notamment :

- Une manière plus pratique et simple de s'authentifier via FranceConnect sans mot de passe, ni identifiant
 - Une suppression de la lecture de votre carte via NFC qui est parfois aléatoire
- Une expérience utilisateur plus fluide et plus rapide Comme avec l'utilisation de la carte d'identité, ce nouveau moyen de s'authentifier à FranceConnect reste une authentification à deux facteurs. Un facteur de possession (votre téléphone) et un facteur biométrique (votre moyen de déverrouillage de votre smartphone).

Renseignez-vous sur : <https://france-identite.gouv.fr>

Quelle photo fournir pour un titre d'identité ?

La photo d'identité doit avoir été prise il y a moins de 6 mois et être ressemblante. Pour une demande de carte d'identité ou de passeport, il n'y a qu'une seule photo à fournir.

La photo doit être prise par un professionnel habilité ou dans une cabine utilisant un système agréé par le ministère de l'intérieur.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) permet aux communes de proposer des Zones d'Accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAE nR), en les transmettant au référent préfectoral unique avant le 31 décembre 2023. Cette date butoir a été repoussée.

Par ailleurs, cette même loi prévoit un dispositif de planification territoriale en matière d'énergies renouvelables. Cette démarche vise à faciliter la transition énergétique des territoires en établissant une cartographie des zones préférentielles des communes quant au développement d'énergies renouvelables. Cet outil permet de mettre à disposition des collectivités locales les informations et les connaissances nécessaires pour identifier les zones potentiellement propices à l'implantation d'énergies renouvelables sur leur territoire. Dans le cas des financements des projets « verts », les collectivités locales et leurs habitants pourront également prendre des participations aux projets de production d'énergie renouvelable.



Quant à l'agrivoltaïsme, à l'initiative des parlementaires, il est défini et son déploiement encadré.

L'avis des habitants compte ainsi que leurs idées. Aussi, il est important que vous continuiez à proposer vos suggestions en les insérant dans la boîte de concertation du PLUI-H mise à votre disposition en mairie.

La production d'électricité sur notre commune

Selon une analyse d'Enedis en 2022, notre commune se distingue par une énergie renouvelable électrique totale produite à l'année très élevée. Cette production provient globalement de la filière photovoltaïque. Par rapport à

l'année précédente, la production d'énergie en 2022 est équivalente, mais plus globalement on observe sur les 10 dernières années une hausse annuelle moyenne de 19% à Saint-Saud dans un contexte de hausse moyenne de 16% au niveau du département.

Au total, il y avait 29 sites de production d'électricité à Saint-Saud en 2022, photovoltaïques à 100%.

Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC)

Ce plan, officialisé mi-2011 par le ministère de l'Écologie et du Développement Durable, vise à limiter les effets négatifs du dérèglement climatique sur les activités socioéconomiques et la nature (espèces, milieux naturels et écosystèmes) en France, face aux évolutions climatiques attendues. Il s'agit notamment d'intervenir à l'avance sur certains facteurs contrôlant l'ampleur de ces impacts (par exemple, l'urbanisation des zones à risques) et de profiter des opportunités potentielles.

Actualisé fin 2018, le Plan a donné lieu à un PNACC-2, intégrant certains apports de la COP21 et de l'Accord de Paris pour le Climat de 2015.

Un projet de PNACC-3, visant une adaptation à +4°C en 2100, a été présenté en octobre 2024 et mis en

consultation publique jusqu'au 27 décembre 2024. Il s'agit d'informer les citoyens, mais aussi de « recueillir leur avis sur les grandes orientations » de l'adaptation.



Défense des Forêts contre les Incendies (DFCI)

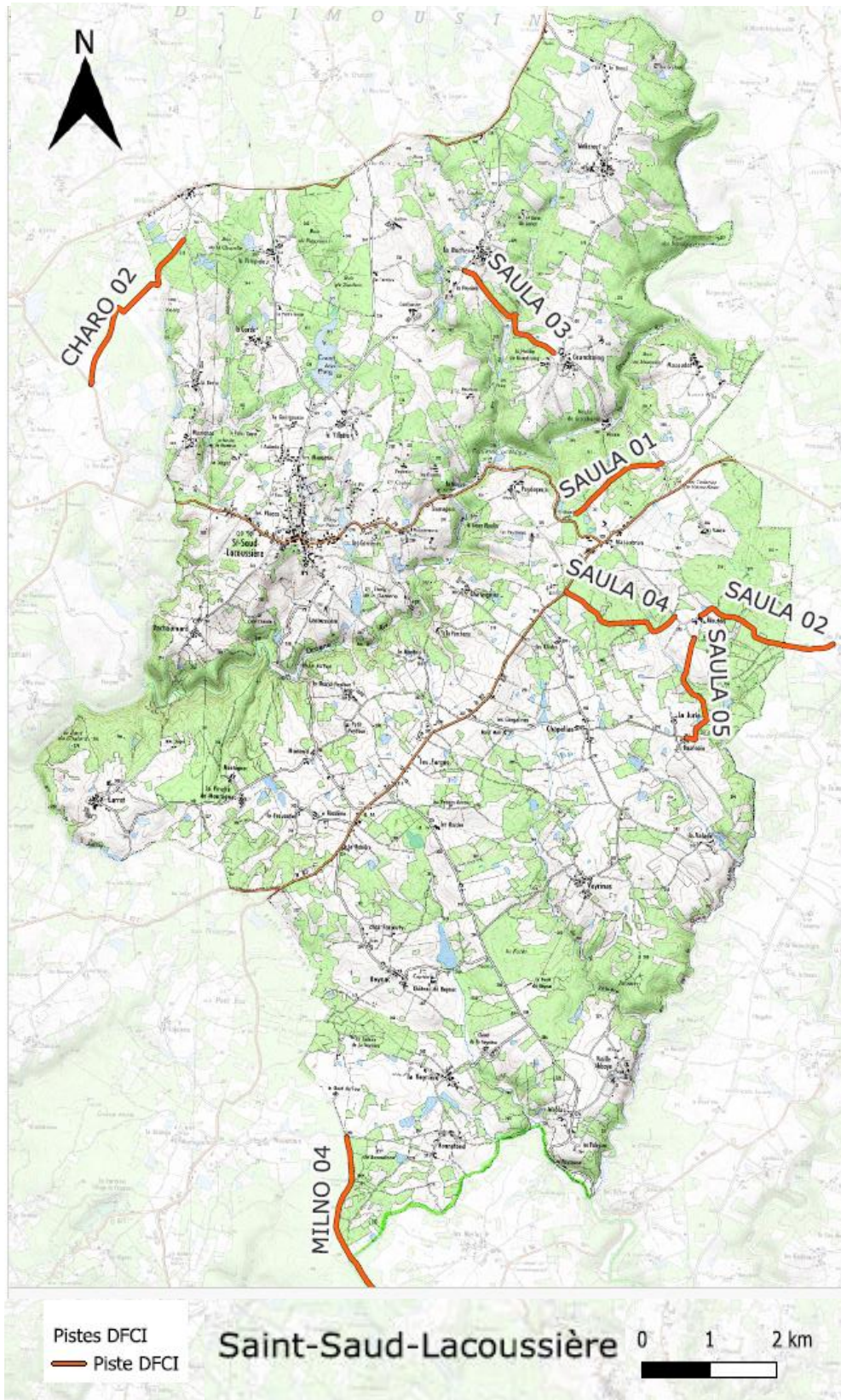
Dans le cadre de la prévention des feux de forêts, la DFCI 24 invite les communes dans son périmètre à désigner des référents pour constituer, sous l'autorité du maire, un Comité Communal Feux de Forêt (CCFF). Ces bénévoles, qui connaissent le territoire de leur commune, ont pour mission principale l'assistance aux sapeurs-pompiers en cas d'incendie. Ils peuvent les aider à se diriger sur les voies carrossables, les pistes DFCI et pour atteindre les points d'eau.

Sur la commune, Mrs **MONTASTIER Gilbert**, **MASSIAS Gilles** et **JOUSSELY Christian** ont été désignés et leurs missions essentielles sont :

- L'appui et l'aide aux pompiers
Se mettre à disposition du responsable chargé de l'organisation de la lutte active
Apporter un concours actif sans se substituer au commandement qui relève des pompiers dans tous les cas de figure
- L'information et la sensibilisation de la population et du grand public sur les risques feux de forêt
- L'intérêt et la réglementation sur le débroussaillage et globalement sur les dispositions de l'arrêté préfectoral du 16 juin 2023 sur la prévention de la pollution de l'air et les feux de forêt
- La participation à la mise en place progressive de surveillance des massifs forestiers en période de risque via des patrouilles.



Carte des pistes dans notre commune pour la protection de la forêt contre les incendies



RÉGLEMENTATIONS DIVERSES

Les meublés de tourisme

La réglementation applicable aux meublés de tourisme, de même qu'aux chambres d'hôtes, prévoit : **l'obligation de déclaration des meublés de tourisme classés ou non.** (Articles L 324-1-1 et 324-4 du code du tourisme) Ainsi, conformément au code du tourisme, toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme, ou une chambre d'hôtes, classé ou non, doit en faire préalablement la déclaration auprès du maire de la commune où se situe le meublé. Un formulaire Cerfa n° 14004*04 pour un meublé, ou n° 13566*03 pour une chambre d'hôtes, est à compléter par l'hébergeur et à remettre en mairie. Un récépissé de "déclaration en mairie de location de meublé de tourisme (ou chambre d'hôtes)" lui sera remis en retour.

Le débroussaillage

Votre propriété est à proximité d'un espace boisé? Vous êtes concerné par le débroussaillage...



L'Aquitaine est classée à haut risque pour les feux de forêt, avec plus de 1500 départs de feu par an – dont 94% ont une origine humaine – et 1600 ha de surfaces brûlées en moyenne.

De nombreux incendies pourraient être évités par simple respect des mesures de prévention. L'une de ces mesures obligatoires est le débroussaillage, dont les dispositions sont définies par le code forestier et les règlements préfectoraux de protection de la forêt contre l'incendie.

Qu'est-ce que le débroussaillage ?

Le débroussaillage consiste à réduire la densité de végétation autour de sa maison pour diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies. Il garantit la rupture horizontale et verticale de la continuité du couvert végétal.

Attention : débroussailler n'est pas défricher ! (Art. L 131-10 du code forestier)

Pourquoi débroussailler ?

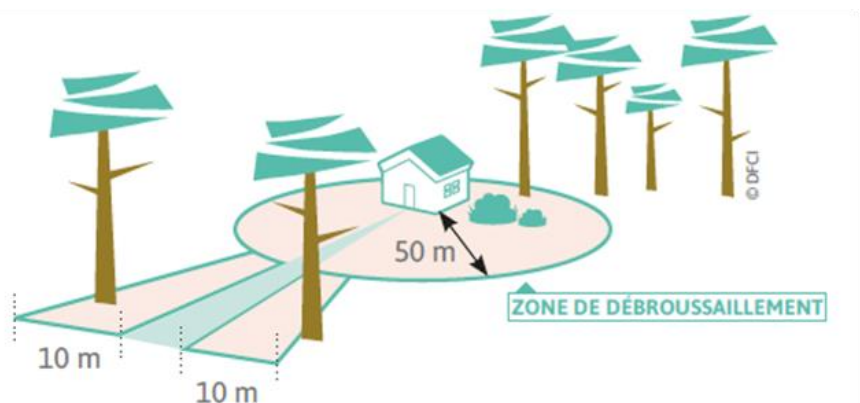
- Eviter les départs de feu et leur propagation depuis ou vers les propriétés situées en forêt et à proximité
- Réduire l'intensité de l'incendie aux abords des habitations et empêcher que l'incendie ne touche les bâtiments
- Faciliter la circulation des véhicules des sapeurs-pompiers en cas d'intervention

Où débroussailler ?

Pour les terrains situés à moins de 200m des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

- 50m aux abords des constructions
- 10m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions

Dans le cadre d'un plan de prévention des risques contre les incendies de forêt (PPRIF), l'obligation peut être portée jusqu'à 100m aux abords des constructions.



Qui doit débroussailler ?

Le débroussaillage incombe à celui qui crée le risque, c'est-à-dire à tout propriétaire, ou ayant droit (locataire), de constructions, chantiers ou installations de toute nature, situés à moins de 200m de bois et forêt. En zone urbaine, la totalité de la parcelle, bâtie ou non, doit être débroussaillée. (Art. L 134-8 du code forestier)

Dans l'exercice de ses pouvoirs de police, le Maire est responsable du contrôle et de l'exécution de ces obligations. Il peut, après mise en demeure, exécuter d'office les travaux à la charge du propriétaire.

Le non-respect de cette obligation par le propriétaire peut également :

- Donner lieu à une amende allant jusqu'à 30 € par m² (Art. L 134-2 du code forestier)
- Engendrer une franchise supplémentaire d'assurance de 5 000 € en cas de sinistre (Art. L 122-8 du code des assurances)

Quand débroussailler ?

La période la plus appropriée est juste avant la reprise de la végétation, durant les mois de février et mars, et lorsque le niveau de vigilance est de « faible à moyen » (consultable sur dfci-aquitaine.fr). Cette opération doit être renouvelée au moins une fois par an et adaptée selon la croissance des végétaux.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter la mairie ou vous rendre sur jedebroussaille.gouv.fr



J'entreprends les travaux les plus lourds

J'engage les travaux de coupe et de broyage pour créer des discontinuités dans la végétation.



J'entretiens

Je tonds l'herbe, je coupe les broussailles, j'élague les branches basses des arbres et je taille mes haies pour réduire la masse de végétaux au sol.



Je nettoie

Je supprime les combustibles potentiels des alentours de ma maison et j'élimine les résidus issus du débroussaillage.

L'Emploi du Feu en Dordogne

Selon l'arrêté préfectoral du 5 avril 2017, le brûlage des déchets verts peut être autorisé en communes rurales après **déclaration écrite auprès de la mairie 3 jours avant la date prévue** :

- Être propriétaire ou ayant-droit (locataire)
- Du 1er octobre à fin février uniquement
- De 10h à 16h
- Vent < 20 km/h
- Assurer les moyens pour enrayer tout incendie



L'ACTUALITÉ DU PARC « *Nòstra vita s'inventa aquí* »



Retour sur 2024

Engagé dans une démarche de préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers, le Parc a poursuivi ses efforts sur les milieux aquatiques, notamment par la restauration de mares et la valorisation de zones humides. En matière de biodiversité, différents projets d'acquisitions de connaissance ont été menés.

Un parc pour tous

En 2024, le Parc a également renforcé ses missions d'accompagnement auprès des différents publics. A titre d'exemples :

- 1420 élèves** ont bénéficié d'animations gratuites pour découvrir les richesses du territoire
- 72 agriculteurs** ont été accompagnés vers une meilleure prise en compte de l'environnement
- 68 forestiers** ont été sensibilisés aux enjeux environnementaux et sociétaux du territoire
- 14 hébergeurs touristiques** ont été accompagnés dans leur démarche de développement durable
- 12 cuisiniers scolaires** ont été formés à une cuisine équilibrée, faite-maison, locale et de saison
- 9 professionnels des métiers d'art** ont été accueillis en résidence

Les collectivités quant à elles ont pu s'appuyer sur le Parc pour mener à bien leurs projets en matière de transition énergétique, d'urbanisme ou encore de gestion de la ressource en eau.

Le saviez-vous ?

De par son appartenance au Parc, notre commune bénéficie d'une aide de l'Etat appelée « dotation Biodiversité et aménités rurales ». Pour Saint-Saud, la dotation 2023 perçue en 2024 s'élève à 29 048 €.

A titre d'information, les actions passées sur notre commune sont les suivantes (*période couvrant mi-octobre à mi-novembre 2024 - liste non-exhaustive*) :

- **02 octobre** : Tournage France TV sur les moules perlières
- **10 octobre** : Abaissement étang
- **18 octobre** : RDV Grand Etang - point vidange
- **22 octobre** : Suivi thermie Dronne
- **23 octobre** : RDV Moulin de Maziéras
- **23 octobre** : Pêche Grand Etang pour vidange
- **8 octobre** : Formation pour les agriculteurs bénéficiaires de MAEC
- **15 novembre** : Dronne, repérage pour projet d'enlèvement d'embâcle

Donnez votre avis sur l'avenir du Parc

Tous les 15 ans, le Parc revoit son plan d'action pour l'adapter aux nouveaux enjeux du Périgord-Limousin. La révision de ce document, appelé « Charte du Parc », est indispensable au renouvellement du label Parc et donc une étape essentielle dans la vie du territoire. Après une large phase de consultation des habitants, élus et partenaires locaux, la rédaction de la nouvelle charte est en cours de finalisation. Elle sera par la suite diffusée au travers d'une consultation publique qui offrira à tous la possibilité de s'exprimer sur ce projet. Rendez-vous dans quelques mois !

**En 2025, rejoignez le mouvement !
Participez au « Printemps sans tondeuse »**

Cette année encore, le Parc invite tous les habitants du Périgord-Limousin à laisser leur tondeuse au garage du 21 mars au 21 juin. L'objectif ? Assurer le gîte et le couvert aux nombreux insectes qui peuplent nos jardins et ainsi agir pour la préservation des pollinisateurs sauvages, maillons indispensables de la biodiversité et de notre agriculture locale.



Restez informé/e

Inscrivez-vous à la lettre d'information, letr d'informacion, (newsletter) du Parc, pour recevoir chaque mois un point sur les actualités du moment et sur les animations à venir.

www.pnr-perigord-limousin.fr

ZONES HUMIDES, MARES ET BIODIVERSITE

Pourquoi les mares et les zones humides sont-elles indispensables à la vie de l'homme ?

Les terrains gorgés d'eau sont une richesse, pour les espèces en voie de disparition, mais pas seulement. Cela permet de limiter les effets de la sécheresse et des inondations, mais aussi de soutenir une agriculture locale.

En plus d'être des habitats pour énormément d'espèces végétales et animales comme les tritons, les grenouilles, les oiseaux d'eau, la loutre...les zones humides sont aussi indispensables à la survie de l'homme. Lors des périodes de sécheresse, de plus en plus fréquentes, les zones humides s'avèrent être de précieuses ressources : elles fonctionnent comme des éponges. Lors des périodes hivernales, quand il pleut beaucoup, elles stockent l'eau, et pendant les périodes plus sèches, elles vont la restituer lentement.



À l'inverse, lors de fortes précipitations comme celles que l'on connaît depuis un certain temps, les zones humides absorbent les excédents d'eau, et peuvent ainsi limiter les effets des grosses crues ou des inondations, parfois dévastateurs.

Les mares et les zones humides sont très riches en biodiversité puisqu'il n'y a pas de poissons prédateurs, contrairement aux cours d'eau ou aux étangs.

Par conséquent, par leurs fonctions biologiques, hydrologiques et biochimiques, les zones humides du territoire sont des espaces

fragiles qu'il est important de conserver : elles participent à la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, sur les plans qualitatifs et quantitatifs.

SECTION JEUNES

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Cette opération est toujours maintenue. Une bourse d'un montant de 300€ est versée directement à l'auto-école dispensatrice de la formation, pour tout jeune habitant la commune, âgé de 15 ans (dans le cadre de la conduite accompagnée) et de 18 à 25 ans (sous réserve de n'avoir pas eu de suppression de permis).

Bien entendu, le versement de ladite somme n'interviendra qu'après obtention de la partie théorique de l'examen. En contrepartie, une condition sera soumise au jeune candidat, celle de participer à une activité bénévole sur la commune.

Une convention sera établie entre la commune, l'auto-école et le candidat.

Vous êtes intéressés, n'hésitez pas : prenez contact en mairie.

DEVENIR JEUNE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Jeunes sapeurs-pompiers aujourd'hui... Sapeurs-pompiers demain !

Intégrer une section de jeunes sapeurs-pompiers (JSP) constitue la voie royale pour devenir ensuite sapeur-pompier volontaire ou professionnel. Les JSP sont regroupés au sein de sections dont l'objectif est de les initier aux activités de sapeur-pompier, de développer leur esprit d'équipe et de solidarité, et pourquoi pas...susciter des vocations.

PLUS DE 250 JEUNES EN DORDOGNE SONT REGROUPÉS DANS UNE VINGTAINES DE SECTIONS

Quelle formation ?

La formation est dispensée chaque mercredi et/ou samedi par des animateurs sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires. Les jeunes pratiquent le sport et participent à des manœuvres, à des rassemblements et des compétitions. Ils sont formés dans 4 domaines :

- Le secours à personnes
- La lutte contre les incendies
- La protection des biens et de l'environnement
- Le sport (athlétisme, natation...)

En outre, ils reçoivent également une information sur le cadre administratif et juridique dans lequel évoluent les sapeurs-pompiers.



Comment devenir jeune sapeur-pompier ?

- ▶ Etre âgé de 13 à 15 ans
- ▶ Produire un certificat médical d'aptitude physique établi par un médecin sapeur-pompier et un certificat de vaccination à jour
- ▶ Fournir une autorisation parentale
- ▶ Satisfaire aux épreuves de sélection arrêtées par chaque section (écrites, orales et sportives)

Échange 2024 - Cette année c'est au tour de Clara et Elisabeth du 24 juin au 16 août



Clara

Habitante de St-Saud

Après un bac général, Clara Guichard est actuellement en 2ème année à l'université de Poitiers dans la licence LLCER en Anglais (Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales).

Clara compte sur cet échange étudiant pour découvrir de nouveaux environs, de nouvelles personnes, de nouvelles cultures et surtout, acquérir une nouvelle expérience professionnelle en travaillant au camp de jour de Sainte-Mélanie.



Elisabeth

Habitante de Ste-Mélanie

Elisabeth vient de finir une section science et nature au cegep et se dirige, dès l'année prochaine, vers des études en génie mécanique à la polytechnique de Montréal.

Avec sa venue en France, Elisabeth espère étendre ses horizons, voir de nouveaux paysages et rencontrer de nouvelles personnes.

Durant son séjour elle compte découvrir une différente version de la francophonie et la comparer aux différentes versions régionales de notre langue au Québec.

Elisabeth a travaillé à la mairie au mois de juillet.

Échange 2025 – vous pouvez devenir candidat. Les demandes de renseignements et les candidatures doivent être envoyées par mail à : daniel.chicon@wanadoo.fr avant le 31 janvier 2025.

OBJECTIF CITOYEN

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

MANIFESTATIONS 2025

DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
JANVIER			
Samedi 11 janvier	Théâtre	Familles Rurales	Foyer rural
Dimanche 12 janvier	Vœux du Maire	Mairie	Foyer rural
Jeudi 16 janvier	Assemblée Générale	Gym & Marche	Foyer rural
Vendredi 17 janvier	Assemblée Générale	Comité de jumelage	Foyer rural
Vendredi 31 janvier	Nouveaux arrivants	Mairie	Foyer rural
MARS			
Samedi 1 mars	Assemblée Générale	Pétanque Loisirs	Foyer rural
Dimanche 2 mars	Assemblée Générale	Les Gaules Saint Saudaises	Foyer rural
Samedi 8 mars	Assemblée Générale + repas	Club du temps libre	Foyer rural
Dimanche 9 mars	Assemblée Générale	Les Gaules saint saudaises	Foyer rural
Samedi 15 mars	Théâtre	Familles Rurales	Foyer rural
Samedi 15 mars	Loto	1000 pattes	Abjat
Samedi 22 mars	Fête du printemps	Larret en mouvement	Foyer rural
AVRIL			
Samedi 05 avril	Concours de belote	Club du temps libre	Foyer rural
Vendredi 25 avril	Assemblée Générale	Comité des fêtes	Foyer Rural
Dimanche 27 avril	Concours pêche à la truite	Les Gaules saint saudaises	Grand Etang
Dimanche 27 avril	Troc aux plantes - Chasse aux œufs	Familles Rurales	Sous la halle
MAI			
Dimanche 4 mai	Théâtre	Familles Rurales	Foyer rural
Jeudi 29 mai	Vide grenier	Saint Saud Foot	Dans le bourg
Jeudi 29 mai	Randonnées pédestres et VTT	Comité des fêtes –Familles Rurales	Extérieur
JUIN			
Samedi 21 juin	Cinépassion	Familles Rurales	Extérieur
Samedi 28 juin	Théâtre	Familles Rurales	Foyer rural
JUILLET			
Samedi 5 et dimanche 6 juillet	Ball Trap	Ste communale de chasse	Extérieur
Lundi 14 juillet	Concours pêche au coup	Les Gaules saint saudaises	Grand Etang
Vendredi 25 au lundi 3 août	Exposition artistes	Association artistique	Foyer rural
Vendredi 25 juillet	Marché des producteurs	Comité des fêtes	Extérieur
AOUT			
Vendredi 8 août	Marché des producteurs	Saint Saud Foot	Extérieur
Jeudi 14 août	Soirée entrecôtes	Comité des fêtes	Grand Etang
Samedi 30 août	Fête traditionnelle	Saint Saud Ensemble	Dans le bourg
SEPTEMBRE			
Vendredi 12 septembre	Assemblée Générale + repas	Familles Rurales	Foyer rural
OCTOBRE			
Dimanche 4 octobre	Cèpes par-là !	Comité des fêtes	Dans le bourg
Samedi 11 octobre	Randonnée	Octobre Rose	Extérieur
Samedi 18 octobre	Concours de belote	Club du temps libre	Foyer rural
Samedi 27 au dimanche 2 novembre	Expositions photos	ACCB	Foyer rural
DECEMBRE			
Vendredi 5 et samedi 6 décembre	Téléthon		

Ces dates sont données à titre d'information, certaines ne sont pas encore connues. Elles peuvent être modifiées ou supprimées. Pour de plus amples informations, contactez les présidents d'associations dont les coordonnées figurent en page suivante.

Associations sportives et de loisirs

GYM ET MARCHE SAINT-SAUDAISE

SAINT-SAUD FOOTBALL

PETANQUE LOISIRS SAINT SAUD

LES ARCHERS DU PERIGORD VERT

AIRSOFT DU PERIGORD VERT

SKI CLUB PERIGORD VERT

LES GAULES SAINT-SAUDAISES

**STE des CHASSEURS et PROPRIETAIRES
de ST- SAUD**

LARRET EN MOUVEMENT

ATTELAGE TEAM MINI 24

Associations artistiques

ASSOCIATION ART ET TISSUS

**ASSOCIATION ARTISTIQUE
DE SAINT-SAUD**

**AMITIE, CREATIVITE, CULTURE,
BIEN-ÊTRE SAINT-SAUD-LACOUSSIERE**

Associations festives

CLUB DU TEMPS LIBRE DE ST-SAUD

COMITE DES FETES ST-SAUDAIS

**JUMELAGE LES HAUTS DE DRONNE –
SAINTE MELANIE**

**FAMILLES RURALES
LA CEPIEME COMPAGNIE (Théâtre)**

SAINT SAUD ENSEMBLE

Associations culturelles

ASSOCIATION GEORGES ROCAL

ASSOCIATION des A.C. et C.A.T.M.

**Association Jeunesse
ECOLE "LES MILLE PATTES"**

Autre association

**D-PAIS 24
Association de Défense de la Population,
de l'environnement et des Paysages
du Périgord vert**

CHATEIN Alain – 27, route Etang de Pabot – ST-SAUD ☎ 05.53.56.87.36

BESSE Daniel – 393, route du Relais de Poste – SAINT-SAUD ☎ 06.81.86.09.73

LOUP Jean – 520 route des Mouillères – SAINT-SAUD - ☎ 05.53.5672.78

BRUN Fred – la Veyrière – SAINT-SAUD ☎ 06.26.82.24.70.

BRUN Fred – la Veyrière – SAINT-SAUD ☎ 06.26.82.24.70.

CAZCARRA Vincent – bât.A - 60 rue Jules-Ferry – PERIGUEUX☎ 06.73.80.37.23

MAISONGRANDE Fabrice –48 Route du Grand Etang --ST-SAUD ☎ 06.79.27.78.61

MONTASTIER Guillaume – 19 rue Georges Rocal– ST-SAUD ☎ 06 31 44 64 77

PASQUALI Filippo – 23, impasse du Chalard, Larret – SAINT-SAUD 07.64.24.97.78

REIX Nelly – Route de la minoterie – SAINT-SAUD☎ 07 85 26 60 31

DAMIEN Josette– 205 Route des Sources -SAINT-SAUD ☎ 06.82.60.75.64

GUICHARD Carolle – Maziéras– SAINT-SAUD ☎ 06.37.74.84.85

HERBE Chantal - mail : accb.saintsaud@gmail.com
☎ 06 38 75 52 77 ou 06 45 56 91 63

BESSE Marie-Thérèse – Chapelas – SAINT-SAUD ☎ 05.53.56.95.33

RENAUD Chloé☎ 06 88 79 51 74 - STUHLER Nadine ☎ 06 15 42 60 07

CHICON Daniel– Vigne Chave - ST-PARDOUX-LA-RIVIERE ☎ 0553 60 82 78

SEEGERS Martine – la Besse - SAINT-SAUD - ☎ 05 53 56 64 60

GAYOU Marie- Pierre -☎ 06.08.43.81.24

REYNOLDS Kenneth – 26 Impasse des Graulauds – La Veyrière- SAINT-SAUD
☎ 06 41 45 13 85

MANDON Guy --1, place Jules Couvidat – SAINT-SAUD ☎ 05.47.90.01.39

LABROUSSE Patrick – 2679, Rte du Relais de Poste – SAINT-SAUD☎ 06.81.09.11.13

VIGNERON Laura – le Pic - ST- SAUD ☎ 06.75.18.18.48

LACOMBE Claude
44, impasse de l'ancienne école
Lieu-dit « Beynac » - SAINT-SAUD
☎ : 07.82.22.13.09

ASSOCIATIONS

Le contenu des articles du cercle associatif n'engage que leurs auteurs

ASSOCIATION D'AIRSOFT DU PERIGORD VERT



AIRSOFT
Lieu-dit
LA VEYRIERE
ST SAUD LACOUSSIERE
06 26 82 24 70
Venez découvrir l'airsoft et ses jeux de rôles endiablés
De 6 à 20 personnes, pour des anniversaires,
enterrement de vie de Célibataires,
challenge entre collègues de sport /travail/ famille.
7j/7 sur réservation uniquement.
On fournit tout, équipement, lunette, répliques, billes.
Seul condition être majeur !



Pour tous ceux qui jouent aux jeux de tir : Call of Duty, Fallout etc, l'Airsoft est fait pour vous.

Notre association propose des scénarios, pour jouer avec immersion, dans des mondes futuristes tels que Pandora (Avatar), SG1 et Stargate, zombies etc... Recherche et destruction, capture de drapeaux ou sauvetage de personnages seront vos objectifs en équipe ! Notre terrain d'une vingtaine d'hectares et des décors immersifs, feront de vous des sportifs aguerris ! Sortez de devant vos ordinateurs et venez rejoindre nos joueurs. Nous proposons également d'organiser des parties pour vos anniversaires, enterrements de vie de garçon, challenges entre collègues de bureau, de sport etc... Nous fournissons tout le matériel pour s'éclater en toute sécurité.

Pour tout renseignement contactez :
Fred Brun au 06 26 82 24 70

LES ARCHERS DU PERIGORD VERT

Fin de saison très chargée pour les archers du Périgord Vert avec deux épreuves internationales et deux nationales. Fin juin, au championnat d'Europe en Autriche, sept archers du club ont fait le déplacement.

Une épreuve sur quatre jours de tir a rassemblé pas moins de 1600 Archers !

Épreuve technique et physique en haute montagne (Distances multiples, estimation des distances, jeux de lumières). Romane Bajard ramène la médaille de bronze et Valérie Pasquet la médaille d'argent.

Ensuite c'était à notre président de Club, Frédéric Brun d'aller représenter la France au mois d'août au Brésil (foz do Iguaçu et ses magnifiques chutes d'eau). Il finit 4ème après cinq jours de tir dans la forêt amazonienne !

C'est à Nantiat (87), au-dessus de Limoges, qu'a eu lieu le Parcours France FFFL. Neuf archers du club ont participé. Le niveau des archers du club progresse très bien, en témoigne ces résultats : médailles d'or pour Bajard Romane, Pasquet Valérie,

Autexier Corinne et Bajard Matthieu et médailles d'argent pour Younes Richard et Brun Frédéric. Le weekend du 1^{er} novembre avait lieu le Parcours France Indoor à Saintes. Onze archers Saint-saudais étaient inscrits. Deux jours de tir en salles et un résultat très positif : 10 médailles dont cinq d'or,

trois d'argent et deux de bronze !

Notre club, ce n'est pas que de la compétition, c'est aussi du loisir en famille, et notre flexibilité est un de nos points forts.

Le club remercie la mairie de St Saud et tous ses sponsors : Ent Goudy, la sté Lim et 3D Archery pour l'aide apportée.



Pour ceux qui seraient intéressés pour rejoindre notre équipe, le club propose des initiations gratuites, tous les samedis de 15h à 16h, au lieu-dit la Veyrière à St Saud Lacoussière.

Pour tout renseignement contactez
Fred Brun au 06 26 82 24 70

SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE DE SAINT-SAUD-LACOUSSIERE

Avant de vous dresser le bilan de la saison 2023/2024, nous tenions à exprimer nos profondes pensées pour ceux qui nous ont quittés. Tout particulièrement à Jean-Pierre Couché et Paul Martial qui se sont dévoués sans compter pour la société de chasse.

La saison 2023/2024 fait un état positif sur les réalisations : 68 chevreuils réalisés sur 85 attribués, 77 sangliers réalisés sur 97 attribués, 17 cervidés réalisés sur 24 attribués, 37 renards tués à l'approche, 15 pendant les battues. D'autres actions ont été mise en place : 40 ragondins ont été tués ou piégés par nos piégeurs agréés. De plus un lâcher de 70 faisans et 20 perdreaux a été réalisé sur la commune. Le ball-trap n'a pas été honoré pour cause de manque de bénévoles.

En ce qui concerne la saison 2024/2025, le conseil d'administration fraîchement élu compte un grand nombre de jeunes qui, j'en suis sûr, sauront apporter des idées nouvelles et redynamiser notre association.

La société de Chasse compte 90 membres actifs dont 2 chasseurs de plus de 80 ans. La population de chasseurs sur la commune est en légère baisse. L'objectif de cette saison sera de limiter au maximum les dégâts par différentes actions

(prélèvements, protection des cultures, piégeage etc.) ainsi qu'au respect des règles de sécurité importantes pour tous.

Le bilan provisoire des prélèvements à ce jour est de 33 sangliers, 22 chevreuils, 9 grands cervidés. Côté manifestation, le ball-trap se déroulera les 5 et 6 juillet 2025 avec son traditionnel repas du samedi soir et du dimanche midi. Nous vous attendons nombreux !

Le conseil d'administration de la société communale de chasse de Saint-Saud Lacoussière et moi-même tenons à remercier toutes les personnes qui contribuent au bon fonctionnement de notre société (bénévoles, chasseurs, propriétaires chasseurs ou non chasseurs, élus locaux, commerçants et autres associations). Entente et respect entre utilisateurs de la nature, telle est notre volonté.



Président : MONTASTIER Guillaume
Vice-Président : BOISSAVIT Vincent
Secrétaire : HARDY Anaïs
Secrétaire adjoint : FILLEUL Guillaume
Trésorier : DUBREUIL Pascal
Trésorier adjoint : CHAPUT Nicolas



ASSOCIATION ARTS ET TISSUS

L'atelier « Arts et Tissus » se réunit tous les mardis à 14h dans la salle du presbytère, dans une ambiance amicale, ponctuée d'un goûter chaleureux. Cet atelier est multi créations, ce qui peut être la couture, le patchwork, le tricot, la broderie et d'autres activités relatives au tissu.

Aucune qualification n'est demandée, seuls les plaisirs d'apprendre et d'échanger. Chacune profite des apprentissages et des conseils des plus expérimentées.



Plusieurs d'entre nous avons participé au mois de mars à une journée interclubs chez nos amies du club de Jumilhac, un plaisir pour toutes. Début novembre une « portes ouvertes » au Foyer Rural nous a permis de vendre et exposer nos créations.

Si la couture vous intéresse, venez passer un après-midi en notre compagnie.

Nous vous attendons avec plaisir.

La Présidente Josette Damien
La Secrétaire Barbara Francis

COMITÉ DES FÊTES



2024 fut une belle année pour le Comité des Fêtes.

D'abord SPORTIVE avec notre traditionnelle randonnée VTT et pédestre du mois de mai ; GOURMANDE ensuite avec les deux marchés de producteurs estivaux ; et enfin FESTIVO-GASTRONOMIQUE pour la soirée entrecôte du 14 août et Cèpes par-là ! le 1er dimanche d'octobre.

Nous souhaitons vivement remercier nos bénévoles, toujours présents, et la municipalité de Saint Saud pour son soutien.

Le bureau du Comité des Fêtes.



ANCIENS COMBATTANTS



Notre association comporte à ce jour 15 adhérents après le décès de notre porte-drapeau MARTIAL Paul, survenu le 8 octobre 2024. Un hommage lui a été rendu le samedi 12 octobre 2024 avec la présence des porte-drapeaux de St Saud, Miallet et St Martin de Fressengeas.

Le 28 mai 2024, un nouveau drapeau a été remis par le président à Mlle MARTIAL Abbie, porte-drapeau junior de notre section.

Le 25 novembre 2024, le renouvellement du bureau a été voté comme suit :

Président : LABROUSSE Patrick
Secrétaire : LABROUSSE Patrick
Trésorier : LALISOU René
Responsable porte-drapeau : MONTASTIER Gilbert
Porte-drapeau junior : MARTIAL Abbie

Enfin, comme tous les ans, notre section a été représentée lors de toutes les commémorations.

ASSOCIATION ARTISTIQUE DE SAINT-SAUD-LACOUSSIÈRE

La 14ème édition de l'exposition artistique estivale s'est déroulée du 18 au 22 juillet cette année, année olympique oblige. Malgré une édition raccourcie et décalée, les visiteurs fidèles de l'exposition sont venus nous rendre visite et nous tenons à les remercier. C'est l'occasion de remercier également la Mairie pour son soutien de la culture en milieu rural. Cette édition était spéciale à tous points de vue car nous avons choisi de mettre à l'honneur Monique BRIGOUT, récemment disparue et à qui nous souhaitons rendre hommage. Grâce à l'aimable autorisation de sa famille et au dévouement de ses amis, ce fut chose faite.

L'édition 2025 se déroulera du 25 juillet au 03 août. Nous vous y attendrons nombreux et nombreuses pour cette 15ème édition. Des activités seront proposées pour les enfants et les adultes. Comme l'année précédente nous organisons des ateliers mensuels où les artistes peuvent se retrouver et échanger sur les techniques respectives dans la convivialité et la bonne humeur.

Ces ateliers sont annoncés sur la page Facebook de l'association.



N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de renseignements. L'adhésion à l'année est fixée à 25 €. Pour suivre les actualités de l'association : www.facebook.com/artsaintsaud/

Carolle GUICHARD, Présidente email : carolle.guichard@laposte.net

Corinne FERRER, Trésorière email : ferrercorinne24@gmail.com

GYM et MARCHE SAINT SAUDAISE

MARCHE : MARDI MATIN
À 9H30,
PARKING DE LA MAIRIE

GYM : JEUDI SOIR À 19H,
AU FOYER RURAL.

L'année **2025** qui commence est celle des **10 ans** de notre Association qui se porte bien car plus de 40 personnes profitent de nos activités.

Nous vous attendons, si ça vous tente, afin de découvrir, en bonne compagnie, la campagne environnante ou pour faire une séance de gym douce.

Merci à la Mairie pour son soutien permanent.

Le Bureau

Président **CHATEIN Alain** 05.53.56.87.36 ou
06.70.05.07.73

Secrétaire **ROUCHUT Josiane** 05.53.56.94.21

Trésorière **CHATEIN Françoise** 06.37.52.90.37

SKI CLUB PÉRIGORD VERT

L'association Ski Club Périgord Vert, gérée intégralement par des bénévoles et soutenue par la commune de St Saud et la communauté de communes, accueille les personnes souhaitant découvrir le ski nautique dès le plus jeune âge (babyski pour les enfants de 4 à 10 ans) ou le ski classique pour les plus grands, sans oublier le wake, discipline prisée des ados en quête de sensations ! Beaucoup de personnes (résidents, touristes, étrangers) apprécient ainsi les équipements du plan d'eau – parking, pontons, club house - partageant le temps d'une session ou d'un week-end le plaisir de la glisse au cœur du parc naturel régional Périgord - Limousin. Autre activité proposée, les engins tractés avec les bouées 2 ou 3 places, assis ou allongé !



adultes et personnes handicapées). Il est affilié à la fédération française de ski nautique (FFSNW), labellisé « loisir, sport pour tous une étoile » et labellisé « valides, handicapés pour une pratique partagée ». Le ski club possède deux bateaux (Correct Craft et Babyski) et tout le matériel (gilets, casques, skis, handiski avec stabilisateurs et châssis hamac et coque, bouées) pour permettre une pratique loisir en toute sécurité. Il met à disposition du poste de secours le tiralo, fauteuil amphibie rendant accessible la plage et la baignade envers les personnes handicapées ou à mobilité réduite accompagnées.

En 2025, le club sera ouvert le dernier week-end de juin et tous les week-ends de juillet (pour août, suivre les réseaux sociaux)

Enterrement de vie de garçon, anniversaire...le rendez-vous glisse garantissant des sensations fortes se passe au grand étang ! Le ski club - doté de matériels adaptés - a pour objectif de permettre la pratique du ski nautique pour le plus grand nombre (enfants, ados,

Contact ski club : 06-73-80-37-23, mail : babyski@orange.fr , page Facebook « ski club périgord vert » et site Internet : www.skiperigord.fr

ASSOCIATION « LES MILLES PATTES »

Cette année l'association a participé aux financements de :

- Diverses sorties scolaires
- Des cadeaux de Noël
- Un spectacle offert aux Enfants
- Les divers projets pédagogiques menés par les enseignantes (pour l'ensemble des classes du R.P.I)

Nous avons organisé plusieurs ventes par correspondance : chocolats de Noël, madeleines, fleurs de printemps, ainsi qu'un loto et une kermesse en fin d'année pour l'ensemble des élèves du R.P.I.



Ces différentes manifestations furent une belle réussite. Nous remercions vivement la commune de Saint Saud Lacoussière pour leur subvention et divers soutiens tout au long de l'année. Ainsi que le comité des fêtes

pour leurs diverses aides et particulièrement celle de leur bénévole Mickaella qui a fait preuve d'une grande générosité lors de la fête « **Cèpes par là** ».

Cette année de beaux événements sont prévus : Un repas en novembre, le marché de Noël d'Abjat sur Bandiat en décembre et de nouveau un loto en mars. Nous espérons également une jolie fête de fin d'année.

Le bureau a été renouvelé lors de l'assemblée générale du mois de septembre :



Laura VIGNERON, présidente
Aurélien MEUNIER, Johanne MAYNADIER, trésoriers
Oriane VIATGE, Emeline LEFILLIATRE secrétaires

LES GAULES SAINT- SAUDAISES Société de Pêche Agréée

L'année piscicole 2024 étant arrivée à son terme, nous pouvons faire un bilan que l'on peut qualifier d'exhaustif sur cette saison.

Déjà nous pouvons affirmer que nous n'avons pas eu de sécheresse comme ces dernières années, ce qui est un bon point pour notre réseau hydraulique et la faune aquatique. Ouf ! il était temps que la pluviométrie reprenne ses droits. Certains diront que l'abondance de pluviométrie nuit à la reproduction des poissons car les crues emportent tout, ce qui n'est pas faux.

Cependant les rivières ont besoin d'être resculptées par les eaux fortes pour se régénérer, notamment les fonds donc les frayères de salmonidés. Dans tous les cas, faisons confiance à dame nature car elle seule décide.



Passons aux activités : notre concours de pêche à la truite de début de saison a été un succès, avec une bonne affluence de pêcheurs, ainsi que celui du 14 juillet qui lui aussi a connu une très forte participation. J'en profite pour donner les dates 2025 :

concours de pêche à la truite le 27 avril 2025,
concours de pêche au coup le 14 juillet 2025.

Le gros morceau fut la pêche du Grand étang le 23 Octobre 2024 ; la pêche s'est très bien passée, toutes les espèces de poissons étaient bien présentes malgré la pression de pêche depuis 6 ans. Merci à la commune pour l'aide apportée, ainsi qu'à la communauté de communes, aux membres de notre AAPPMA, à la société de pêche de Miallet, de Nontron et à tous les bénévoles.

Nous continuons le nettoyage de la Dronne notamment le parcours nokill qui est en cours depuis le 14 Septembre, 21 Septembre, 8 Novembre, et d'autres dates à programmer.

Les pêches électriques de contrôle en fin de saison ont été perturbées par le débit trop important de la Dronne, environ 2.5 à 3 mètres cube/s. Prévue le 8 octobre, reportée au 28 octobre, puis reportée également au 7 novembre.

J'espère que vous avez eu plus d'occasion de pêcher dans la rivière notamment cet été car le débit se prêtait mieux à la pratique de la pêche. En plan d'eau le problème ne se pose pas, en tout cas pas de la même manière.

Je tiens à remercier tous les membres de notre conseil d'administration pour leur fidélité dans les tâches qui sont les leurs ainsi que tous les bénévoles. Merci à Charleyne, Guilaine, Sandra pour la vente des cartes de pêche, bien évidemment merci aux propriétaires qui nous font confiance en nous donnant leur accord pour le nettoyage des rives de la Dronne. En 2025, nous finaliserons le parcours nokill (parcours Francis Delpech).

Comme tous les printemps, nous avons procédé à des alevinages de truitelles produites par des géniteurs endogènes de la Dronne, un 1^{er} alevinage de sujets à résorption de vésicule dans les petits ruisseaux ainsi que des alevins nourris de trois semaines un mois plus tard dans la Dronne.

Les dates peuvent varier en fonction des conditions climatiques du moment. Cette année, les quantités ont été moindres du fait de la très forte pluviométrie du printemps qui a causé des problèmes de qualité des eaux au niveau de l'écloserie de Mouleydier.

Rappel des membres de notre bureau et CA :

Président : Maisongrande Fabrice, **Vice Président** : Renaud Daniel, **Secrétaire** : Pinte Marc, **Secrétaire adjoint** : Renaud Etienne, **Trésorière** : Dupinet Karine, **Trésorier adjoint** : Forgeueuf Christophe. **Autres membres du CA** : Agard Gérard, Bonno Michel, Dupinet Daniel, Feydi Claude, Gomichon Roger, Marquet Jean-Claude.





Le Groupe Photo se réunit tous les 1^{ers} et 3^{emes} lundis du mois à 19h30 au Foyer Rural. Plusieurs sorties photo ont été organisées au cours de l'année, dont une à la course des garçons de café de Limoges, l'autre pour la traditionnelle sortie orchidées à Bourdeilles. Nous avons aussi organisé des ateliers photo en hiver.

Nous prévoyons d'autres sorties pendant l'année 2025. Notre Expo Photo annuelle aura lieu en 2025 aux dates habituelles.

Le Groupe de Chant s'est créé en septembre 2021. Il s'agit d'un groupe d'une dizaine de participants qui se réunit pour chanter en toute décontraction. Le but est d'avoir le plaisir de se retrouver pour chanter ensemble. Nous sommes accompagnés à la guitare par Ken Reynolds. Notre répertoire est franco- anglais. Le Groupe de Chant se réunit tous les 2^{emes} et 4^{emes} lundis du mois à 19h au Foyer Rural.

S'est également ajouté un autre groupe dédié à l'organisation d'un Salon du livre en 2025 à Miallet, les bénévoles de ce groupe, membres d'ACCB, étant tous domiciliés dans ce village voisin de Saint-Saud.

Vous pouvez trouver toutes les infos sur les trois groupes sur notre site web : <https://accbsaintsaud.com>

Y compris les liens vers nos pages Facebook et nos photos sur notre page Instagram.

Contact : Chantal Herbé – Présidente, Secrétaire et Webmaster - 06 45 56 91 63

Heinz Breuckmann – Trésorier - 06.38.75.52.77

Mail : accb.saintsaud@gmail.com

CLUB DU TEMPS LIBRE

Pour l'année 2024, nous sommes 61 adhérents, une petite baisse dû au vieillissement de notre club, quelques jeunes adhérents nous ont rejoint. Les mercredis entre 30 et 35 se retrouvent pour divers jeux : belote, tarot, Scrabble, Rummikub. Une bonne ambiance anime ces après-midi avec le traditionnel goûter.

Nous avons pu maintenir les deux concours de belote, un au printemps et un à l'automne. En juin, le voyage annuel nous a emmené au barrage de Bort-les-Orgues nous avons visité le musée de la Tannerie et fait une balade en vedette panoramique sur le lac.

En octobre, nous nous sommes retrouvés à l'hostellerie St Jacques pour honorer Josette, Renée, Marcelle, Michel et Jean-Paul qui ont eu 80 ans.

Nous avons malheureusement perdu plusieurs membres : Jacques, Germaine, René, Marie-Christine et Jean-Louis, nous avons une pensée pour eux.

Nous remercions tous les bénévoles qui œuvrent pour le bon fonctionnement de notre association ainsi que tous les donateurs pour leur générosité lors de nos concours de belote.

Nous remercions aussi la municipalité et les secrétaires de mairie pour leur écoute et leur disponibilité.

La présidente et les membres du bureau.



COMITÉ DE JUMELAGE

« LES HAUTS DE DRONNE/STE MÉLANIE »

Les Hauts de Dronne c'est le nom de l'association des communes de St Saud et de St Pardoux qui se sont unies pour se jumeler avec Ste Mélanie au Québec.

Notre jumelage a 20 ans, le pacte réunissant ces trois communes ayant été signé en 2004. C'est pour fêter ces Noces de Porcelaine que nous avons organisé une cérémonie de signatures le 6 juillet 2024 (voir photos) où étaient présents les maires (ou leur représentant) des trois villages et les présidents des deux comités. Tous ont confirmé leur volonté de poursuivre l'aventure. Remercions vivement nos deux municipalités toujours à nos côtés.

Depuis 2004, notre association a fait du chemin, elle compte aujourd'hui 70 membres et figure en bonne place dans les comités de jumelage de Périgord/Québec/francophonie.



Ses activités sont nombreuses et diversifiées :

- Elle organise avec succès la dictée francophone scolaire avec cette année la participation de plus de 2000 élèves des écoles et collèges de Dordogne. La dictée pour adultes s'est déroulée le lendemain à la médiathèque de St Pardoux avec une vingtaine d'amateurs
- Elle participe au prix littéraire de France/Québec/francophonie pour choisir entre des livres d'auteurs québécois
- Notre sortie annuelle nous a permis de découvrir le site du Caviar de Neuvic, excellente journée pleine de bonne humeur, de belles surprises et de découvertes
- Nous avons enfin renoué avec l'intermunicipalité : Clara, originaire de St Saud, est partie deux mois à Ste Mélanie et, en échange, Elizabeth est venue travailler dans les municipalités de St Saud et St Pardoux
- Notre soirée théâtrale traditionnelle le 21 septembre a été un beau succès : les nombreux spectateurs ont passé une bonne soirée
- Nous participons aussi aux fêtes locales où nous proposons nos produits québécois : fête du cèpe à St Saud, marché de Noël à St Pardoux (où nos crêpes sont réputées) et à St Saud
- Mais notre grand projet pour 2025 c'est le voyage au Québec, guidé par nos amis de Ste Mélanie. Nous avons prévu de partir une quinzaine de jours début octobre 2025 pour profiter des couleurs de la végétation à cette époque de l'année.

Si vous aimez les voyages et les rencontres dans la bonne humeur, venez nous rejoindre en prenant

contact : daniel.chicon@wanadoo.fr



SAINT SAUD FOOT

Saison 2023/2024 : après un début très compliqué, la fin de saison fut positive et le maintien assuré. Lors de la trêve, l'arrivée de trois joueurs renforça la défense et le milieu de terrain. Les effectifs en seniors, jeunes et filles furent pratiquement inchangés (52 licenciés dont 24 seniors, 5 filles, 11 jeunes et 12 dirigeants). Comme tous les ans la saison se termina par la soirée paëlla au stade.



Jeunes en entente avec Nontron/St
Pardoux et Javerlhac

Saison 2024/2025 : les filles n'ont pas continué leur entente avec Nontron /Saint Pardoux car ceux-ci ayant rejoint Thiviers pour créer une équipe à 11. Cinq joueurs seniors sont partis sous d'autres cieux, le recrutement pour les remplacer a été compliqué. La fin des matchs-aller est très difficile car de nombreuses blessures perturbent l'équilibre de l'équipe, vivement la trêve hivernale ... Le maintien est envisageable. Les huit jeunes (quatre U9 et quatre U13) jouent dans les équipes de l'entente Nontron/Saint Pardoux ,Javerlhac et Saint Saud.



Mohamed

Pascal

Nos arbitres officiels

La principale nouveauté au sein du club cette année, c'est la signature de deux arbitres officiels qui nous permettront de pouvoir recruter des joueurs licenciés l'an prochain. Bienvenue à Mohamed et Pascal. Pascal participe également aux entraînements avec Pierre. Merci à Fabien Lapiere qui tous les dimanches œuvre en tant qu'arbitre de touche. Nos quatorze dirigeants permettent au club de vivre sereinement cette saison.

Composition du bureau :

Président : BESSE Daniel

Vice-Président : LAPIERRE Jean

Trésorières : LIGEON Typhanie,
FRESSINGEAS Frédérique

Secrétaires : DEZAUTEZ Marie-Christine,
REYTIER Betty

Dirigeants : POTOT Jean Loup, LOUP Jean,
FOURNIER Thierry, GUILHOT Pierre, SMITH Jonathan,



SAINT SAUD PÉTANQUE

A l'issue de l'assemblée générale tenue le 02/06/2024, un nouveau bureau a été constitué suite à la démission de Mickael Haigh président. Ce nouveau bureau ainsi constitué est composé de :

Président Jean Loup
Président adjoint Simon Bothwell
Trésorière Patti Pollard
Trésorier adjoint Jean Loup Potot
Secrétaire Claude Beauchaud
Secrétaire adjointe Jan Bothwell
Dirigeants Sylvia et Eric Vaandering



Encore merci à Mickael Haigh d'avoir mené à bien toutes les activités de l'année et tout le club le remercie chaleureusement pour toutes ces années passées.

Durant l'année, nous avons pu participer à des tournois internes ainsi qu'une deuxième rencontre franco-britannique. Ces concours comme d'habitude ont été bien soutenus. En fusion avec "Le temps libre", une escapade a été organisée à Bort-les-Orgues.

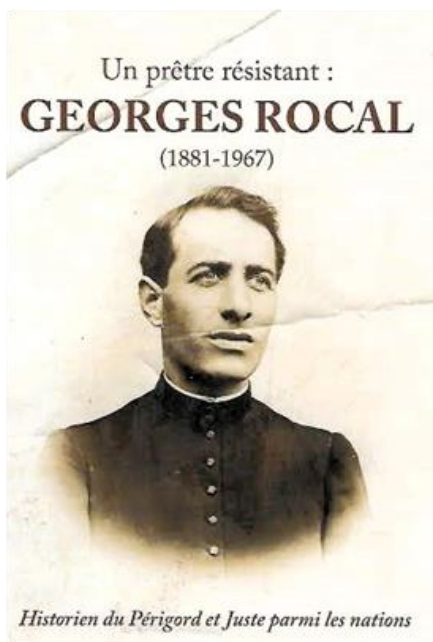
Des repas, avec un barbecue organisé sur le boulodrome et un repas à l'Hostellerie St Jacques pour clôturer l'année. Encore une année noire avec le décès de Marie Christine Crombez dite "Bibiche" et elle nous manquera beaucoup. L'association prévoit pour 2025 un nouvel itinéraire de festivités. Nous continuerons à jouer sur le boulodrome le mardi, jeudi et vendredi à partir de 14h00. Venez nous rejoindre nombreux



Renseignements : 06 89 47 12 43 ou loup.j@orange.fr



ASSOCIATION GEORGES ROCAL



Ce n'est peut-être pas une évidence mais c'est un constat : l'Association Georges Rocal pour la Promotion du Patrimoine et de l'Histoire de la Commune de Saint-Saud existe toujours et ça fait maintenant 15 ans que ça dure. Elle fait comme beaucoup d'autres cependant : un expert ès associations diagnostiquerait qu'elle survit toujours !

Mais qu'importe au fond : elle est un cadre où s'exprime une amitié qui n'a rien de rabougri. Nous l'avons encore vérifié l'an dernier et il m'étonnerait que ça ne se reproduise pas.

Du côté des troupes, vous pouvez vous joindre à nous : nous ne craignons pas le surnombre. Mais il reste un chiffre des adhérents (secret) qui n'est pas minuscule. Il n'est pas sûr non plus que nous ne fassions rien : pas plus tard qu'en juin dernier nous avons représenté la commune au forum des associations organisé par la Société Historique et Archéologique du Périgord et affiché un tableau préparé par JP Colin, P Métayer, M Puyrigaud et votre serviteur qui résumait ce que nous avons fait depuis quelques années. En septembre nous avons présenté l'église à un groupe de visiteurs du Nontronnais.

C'est vrai nous n'avons rien organisé dans le cadre du bourg. Et ce qui n'est pas plus avouable : nous n'avons pas encore de projet pour 2025. Mais ne soyons pas pessimistes : ça viendra. Nous avons un président en exil, une secrétaire qui s'est esquivée mais une trésorière et son adjoint toujours fidèles au poste. Avouez que si selon une formule dont je ne demande encore qui l'a inventée, l'argent ne fait pas le bonheur, nos caisses sont bien gardées.

Chose moins agréable : nous avons perdu des amis au cours de l'année et nous disons toute notre sympathie à leurs familles.

Dans l'immédiat et puisque c'est un des rôles de ce Bulletin de faire connaître nos projets : un seul objectif pour l'Association : permettre à ses membres de se retrouver pour quelques échanges au cours d'une Assemblée Générale dont la date sera fixée...bientôt.

Bona anada a tos et que lo pair Nadau sieye brave ome par los que l'en meritat et tanbenperlos autres.

Lo President



SAINT SAUD ENSEMBLE



Saint Saud Ensemble est une association très récente et notre programme d'activités est encore en pleine évolution. Notre objectif est de promouvoir des activités culturelles et festives qui encouragent les personnes de toutes nationalités à participer pleinement à la vie de notre village.

En 2024, pour la deuxième année consécutive, nous avons organisé le 31 août une fête de village très réussie, avec des activités ludiques pour tous les âges, des thés de l'après-midi, des repas du soir, un concours de gâteaux, une tombola, de la musique live et un bar avec de la bière brassée ici à Saint Saud.

Notre objectif pour 2025 est de continuer à organiser un événement similaire, mais en élargissant le champ d'action autant que possible pour inclure des idées provenant d'autres pays que la France et le Royaume-Uni. Nous souhaitons la bienvenue à tous ceux qui souhaitent se joindre à nous. Si vous n'êtes pas sûr de pouvoir communiquer en français, nous organisons toutes nos réunions en français et en anglais.



Nous avons pleuré la perte en 2024 de notre cher ami Jacques, l'un des membres fondateurs de l'association. Il avait été lithographe dans sa vie professionnelle et sa veuve Evelyne a fait don de deux exemples de son travail pour qu'ils soient vendus aux enchères en sa mémoire. Ce geste généreux a permis de créer des fonds essentiels pour nos comptes.

Le Président Ken Reynolds

Mail : saintsaudensemble@gmail.com

Facebook : Association Saint Saud Ensemble



FAMILLES RURALES DE SAINT SAUD

Familles Rurales remercie tous ses bénévoles toujours très présents et impliqués.
Toutes nos manifestations ont trouvé leur public, petits et grands sont venus nombreux.



Le mois de solidarité dédié à Octobre Rose, que nous avons initié et organisé, a rapporté un gain supérieur à celui de l'année précédente. Merci à tous ceux qui ont confectionné les gâteaux et à ceux qui sont venus les acheter tous les vendredis matin sous la halle. Cette opération sera très certainement reconduite, tout comme toutes nos manifestations habituelles.

N'oublions pas les cours de français animés par Barbara, tous les jeudis matin au Foyer, et les cours de théâtre dirigés par Marie Pierre.

Les dates à retenir :

Le 11 janvier « Le Portable et le Tapis » une comédie contemporaine de Daniel Levallois

Le 15 mars « Bon sang, mais c'est bien sûr ! » de Véronique Baillargeat

Le 04 mai « La Souricière » d'Agatha Christie

Le 28 juin L'atelier des Enfants et Ados de St Saud suivi de « Venise sous la neige » de Gilles Dyrek par la Cépissime Compagnie de St Saud

La Présidente

Martine SEEGER

Vice-Président

Jean-Loup POTOT

Trésorières

Mireille MONDOUT

Josiane ROUCHUT

Secrétaire

Marie Christine DEZAUTEZ



ATTELAGE TEAM MINI 24



Une saison de concours 2024 qui a débuté le 6 juillet avec un concours de Mountain Trail à Cieux (87), une épreuve d'embûches à passer avec son cheval à pied et en longues rênes, pour l'occasion c'est Nelly et la ponette Winnie qui ont effectué les deux épreuves et ont terminé 1ères.

Les 3 et 4 août a eu lieu le championnat de France cheval miniature à Vichy, où se sont déroulées plusieurs épreuves tout au long du week-end : attelage, saut d'obstacles, modèle et allures. L'association était représentée avec l'étalon Bellmills Benjamin Illusion (85cm au garrot) et il a remporté trois podiums :

- Champion de France saut en hauteur (95cm)
- Vice-champion attelage dressage
- Vice-champion saut en longueur (2m10)

A cette occasion, l'association a fait la « une » du journal « La Montagne Allier ».

Les 16 et 17 novembre s'est déroulé le salon « Ferme expo » à Tours (37) où l'association était représentée par le poney « Alejandro Van Stal Roseboom » 3 ans, de race mini Gypsy Cob, avec quatre épreuves au programme :

- Modèles et allures :

Le poney est jugé sur sa morphologie et les allures au trot. Il se classe 6ème une moyenne de 15,4 /20

- Longues rênes :

Des embûches à effectuer en guidant son cheval derrière, une note de 47/68

- Top modèle :

Un concours de déguisement sur le thème des jeux olympiques. Le choix du patinage artistique nous permet de remporter la 2ème place sur le podium avec une note de 88/90

- Test et comportement :

Un parcours de surprises visuelles et sonores. Les chevaux sont jugés sur leur comportement face aux difficultés. Alejandro passe l'exercice haut la main avec une note de 58/60.

Nelly Reix, Présidente de l'association

D-PAÏS 24

Association de Défense de la Population, de l'Environnement et des
Paysages du Périgord Vert

PROJET EOLIEN de Milhac-de-Nontron

SARL Champs Gazania

FAITS

- Enquête publique
- Refus du projet éolien par la Préfecture
- Appel à la cour d'appel de Bordeaux de la SARL Champs Gazania
- Refus des demandes de la SARL Champs Gazania par la cour d'appel de Bordeaux
- Temps légal dont dispose la SARL Champs Gazania pour déposer un recours en cassation auprès du Conseil d'Etat

Pour D-Païs24, Claude Lacombe

DATES

27 octobre 2020 au 15 décembre 2020

3 octobre 2022

2 décembre 2022

28 novembre 2024

2 mois



Association pour le **Don de Sang** Bénévole de Saint-Pardoux-La-Rivière

Le but de l'association est d'aider l'Établissement Français du Sang (EFS) à la promotion et à l'organisation des collectes de Saint-Pardoux-La-Rivière, où sont recueillies environ 230 poches chaque année.

Les prochaines collectes auront lieu les vendredis, 3 janvier, 16 mai, 18 juillet, 26 septembre et 28 novembre 2025, de 15h 30 à 19h à la salle polyvalente de Saint-Pardoux-La-Rivière. On peut donner son sang de 18 à 70 ans.

Pour une meilleure fluidité et afin d'éviter l'attente, il est préférable de réserver son horaire de don sur le site :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr> ou appeler l'EFS au 05 53 45 52 40.

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour subvenir aux besoins des malades. Aucun produit ne peut remplacer le sang et les produits sanguins qui en résultent sont vitaux. Un million de malades sont soignés chaque année grâce aux dons.

Donner son sang : un geste si simple mais si précieux pour ceux qui en ont besoin.

La collation obligatoire post don, offerte par l'association, se veut un moment de détente et d'échange. En début d'année, l'association est heureuse d'offrir un cadeau à chaque donneur de sang en remerciement de son geste altruiste.

En début d'année, nous prenons toujours de bonnes résolutions. Devenir donneurs de sang en est une excellente. Les malades comptent sur nous. **Allez : Rejoignez-nous !**

Le loto du mois de février a été un franc succès. Cette année, au cours du premier semestre, une pièce de théâtre sera jouée.

Le 1^{er} juin 2024, l'association a fêté ses 60 ans. Près de la salle des fêtes, un liquidambar a été planté et une œuvre d'art en forme de goutte de sang, que l'on doit à l'imagination et à la réalisation de Thomas Dupont, (découpe laser à Saint-Front La Rivière), a été dévoilée par Sylvie Gouraud Maire de Saint-Pardoux-La-Rivière et Marc Puybureau Président de l'association.



Cette œuvre d'art est dédiée à nos aînés, qui ont créé et fait vivre l'association, et aux jeunes afin de les interpeller sur la nécessité de poursuivre et d'amplifier leur action.

Au cours de la cérémonie, Madame Janine Bazinet et Monsieur Bernard Anceret, de l'Union Départementale, ont remis la croix de Chevalier du Mérite du Sang à Nicole Barret, Jean-Pierre Blanchard, Daniel Chabot, Renée Chasselas, Françoise Chatein, Sandra Faucher, Jocelyne Moutailler, Marc

Puybureau, Gilbert J-M Roussarie, en remerciement des services rendus à la cause de la Transfusion Sanguine.

Nos remerciements appuyés vont vers les donneurs de sang, les bénévoles de l'association et les municipalités de Saint-Pardoux-La-Rivière, Saint-Saud-La-Coussière, Saint-Front-La-Rivière, Champs-Romain, Quinsac, ainsi que le Conseil Départemental de la Dordogne et la société de conseils Bona Fidé Paris, pour leur précieuse aide financière et matérielle.

Marc PUYBAREAU Président 06 87 16 87 38 donsangstpardoux@gmail.com

Arboretum de Montagnac

Nous rendons un hommage appuyé à Laurent et Bruno Lautier, propriétaires de l'arboretum de Montagnac, tous les deux décédés en 2024 à cinq mois d'intervalle.

L'arboretum a été mis à la disposition du public par Laurent Lautier, retraité agricole qui n'a jamais caché sa passion pour la forêt. En 1997, il concevait sa propre collection vivante d'arbres sur une surface de 27 000 m² en plantant 140 espèces de feuillus répertoriés. Elle représente aujourd'hui une collection remarquable, qui a fait la fierté de son créateur et également de la commune.

Des dizaines d'arbres venant de plusieurs pays du monde y sont répertoriés, avec un formulaire descriptif sur chaque arbre. Exemple avec le quercus cerris ou « chêne chevelu » (végétal venant de Turquie), dont le bois nerveux est difficile à travailler. Il est utilisé en trufficulture pour sa résistance aux maladies. On trouve aussi le quercus ilex et le quercus pubescens. Une cinquantaine d'arbres différents y sont ainsi décrits avec leur numéro, leur nom, leur origine et leur utilité.

Cet arboretum de forestier (ou Sylvetum), avec des sujets d'une vingtaine d'années, est une coulée verte, empreinte de sérénité, qui s'ouvre au promeneur.

On peut l'aborder par l'allée de tilleuls hollandais, suivre ensuite celle de marronniers et, tout en cheminant, découvrir de nombreuses variétés de chênes (Quercus) de Mongolie, de Virginie, ou Nigra (qui ne perd ses feuilles qu'en février) ... Au fil de la promenade, le visiteur peut voyager par la pensée vers les coins les plus reculés du globe en rencontrant des essences moins courantes telles que Savonnier, Févier, Cormier, Micocoulier, Zelkova ou Orme de Sibérie, Tsuga, Marronnier de l'Ohio, Hêtre à feuilles de fougère, ... s'intégrant parfaitement dans le paysage.

Mais ce lieu magique permet aussi de cheminer à travers des espèces plus connues : Cornouiller, Gingo Biloba, Tulipier de Virginie, Aulnes, Séquoïa, Métaséquoïa, Liquidambar

Planté de façon rectiligne à l'origine, pour faciliter l'entretien, l'aspect premier de l'arboretum de Montagnac a été complètement gommé par le développement de chaque sujet et donne au contraire une impression de liberté dans sa composition.

En fait, l'arboretum, tout en contribuant à la conservation de la biodiversité, où qu'il se situe, est un lieu d'inspiration dont la vocation éducative n'est plus à démontrer. C'est donc le lieu idéal pour apprendre à reconnaître les arbres des forêts périgourdines et d'ailleurs et découvrir leurs caractéristiques.



À l'entrée de l'arboretum en 2018 (de gauche à droite) : Jean-Paul Dubois(employé municipal), Pierre Duval(maire), Daniel Besse(adjoint) et Laurent Lautier

Plus d'images au verso

Arboretum de Montagnac

